

# Les anciennes familles de Charost



Charost d'hier et d'aujourd'hui

Marie-Thérèse CHABIN

1988

Vous êtes conviés cette année à faire une promenade dans le temps à travers les registres paroissiaux et les registres d'état civil de la commune, pour y retrouver des familles qui ont marqué l'histoire et l'économie de notre ville, ainsi qu'un aperçu de leur mode de vie, de leur habitation, de leur profession, de leur environnement familial.

Marie-Thérèse Chabin

**Jean-Paul Thévenin** a contribué à cette brochure avec une étude sur la famille Orvelin.

La photo de couverture représente Alexandre Périchost, 9<sup>e</sup> maréchal-ferrant connu d'une lignée directe dans cette profession, devant sa forge, à Charost, vers 1928 (actuellement n° 52 Grande Rue). *[Il s'agit d'une photocopie, la photo originale ayant été rendue à la famille en 1988]*

## **Introduction**

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et le roi François 1<sup>er</sup>, les curés des paroisses avaient le devoir de consigner par écrit les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures de leurs ouailles. Les prêtres étaient plus ou moins consciencieux à ce sujet et ces cahiers n'ont pas tous été conservés. Pour Charost, le plus ancien registre paroissial, conservé aux Archives départementales à Bourges, est daté de 1602-1654. Il ne mentionne pratiquement que des baptêmes, peu de décès et de mariages. Un certain nombre d'écritures de ce registre sont illisibles pour le profane. L'encre a imprégné, quelquefois percé le papier. Mais, à force de fréquenter toujours les mêmes formules, on se familiarise avec ces écritures et on arrive à faire d'intéressantes trouvailles.

Les registres suivants sont plus précis et complets (âges, professions). Avec l'arrivée à la cure de Charost du curé-prieur messire Gilbert Legon, en 1726, les registres sont tenus avec rigueur.

Après la Révolution de 1789, ce sont les communes qui ont la charge de l'état civil, avec cette nuance que ce sont les naissances et non plus les baptêmes qui y seront consignés.

L'accès aux registres des cent dernières années n'est pas autorisé au public. Mais l'étude des registres précédents a fourni assez de matière pour qu'il soit possible de reconstituer un certain nombre de familles qui ont vécu pendant très longtemps dans notre ville, souvent dans le même corps de métier car il y avait une grande continuité dans les professions : on était maréchal, tisserand, meunier, fermier-général ou notaire de père en fils.

Vous rencontrerez encore dans les rues de Charost quelques descendants de ces familles. Peut-être retrouverez-vous au fil des pages un parent lointain, une connaissance, un grand-père, etc.

Bonne découverte et bonne lecture !

## **La famille Périchost**

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Henri IV, on trouve trace des Périchost à Charost :

1604 : baptême de Marie, fille de Jacques

1605 : baptême de Gratien, fils de Jehan

1613 : baptême d'Antoine, fils d'Antoine

1626 : baptême de Louis, fils de François.

En 1640, Philippe Périchost était maître-maréchal à Charost.

En 1660, Bertrand Périchost était chanvreur.

Il y avait beaucoup de branches dans cette famille. C'est à partir de trois frères qu'on peut établir la lignée (ce sont peut-être les fils de Philippe cité plus haut) :

Jacques Périchost épouse Antoinette Ledoux vers 1650 ; ils auront quatre enfants ;

Denis et Antoine Périchost, maréchaux-ferrants dont vous trouverez la descendance aux pages suivantes.

En plus de leur profession de maréchaux ou de vigneron, les Périchost ont été très longtemps sonneurs, fossoyeurs, chantres, sacristains au service de la paroisse.

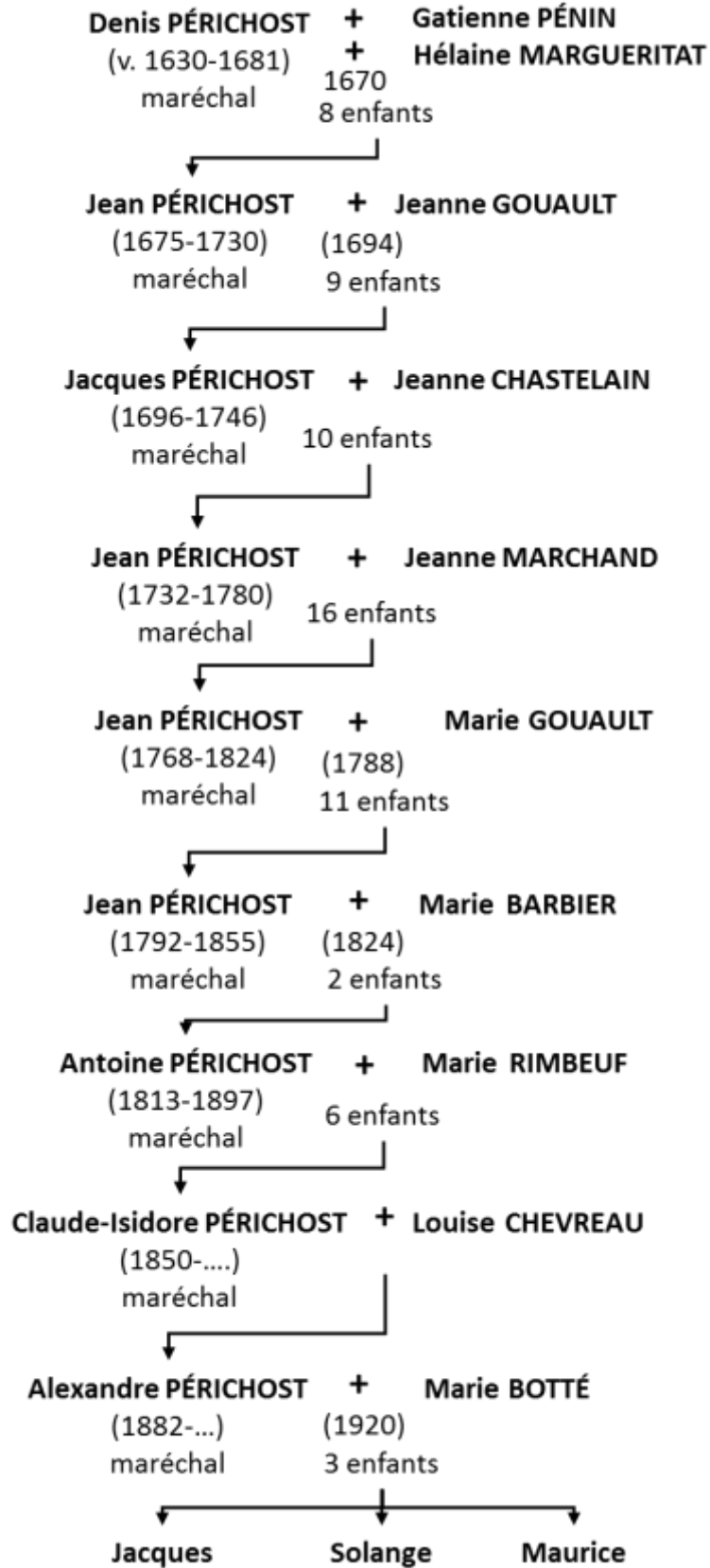
Un maître-maréchal était un notable dans la ville ; ainsi le 14 mars 1730 était inhumé à Charost maître Jean Périchost, maréchal, âgé de 65 ans, en présence de monseigneur Girault, curé-prieur de Dame-Sainte, Gilbert Legon, curé-prieur de Charost, François Pelletier, diacre, Jacques Périchost, chantre, ce qui impliquait une certaine classe pour le défunt.

Les notaires – étaient-ils voisins ? – avaient souvent recours aux Périchost pour signer les actes en tant que témoins.

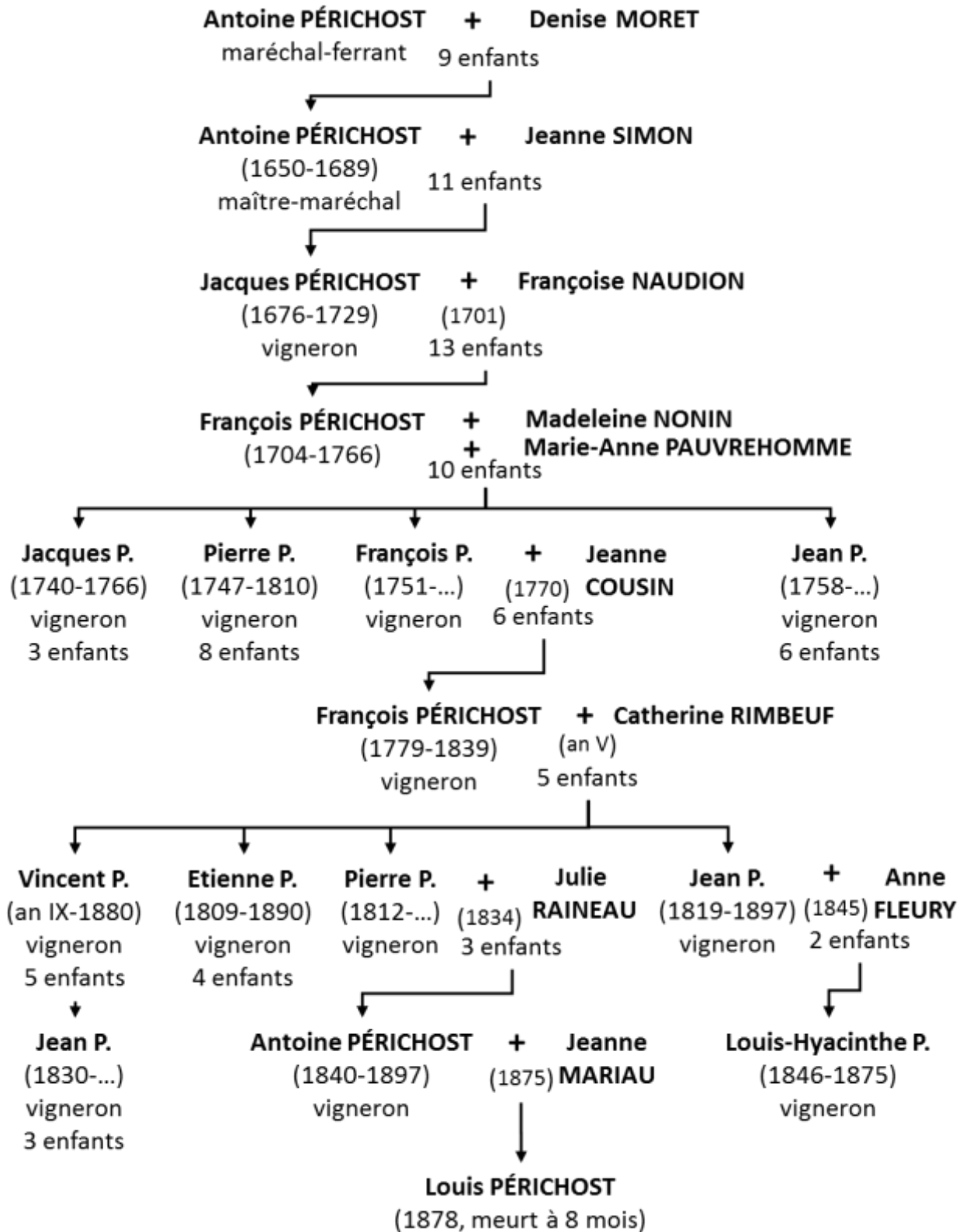
Jacques Périchost, sacristain jusqu'en 1738, sait signer son nom au bas des actes des registres paroissiaux, fait rare à cette époque où peu de gens savaient lire et écrire.

Les deux fils d'Alexandre, maréchal (photo de couverture), ont appris avec leur père le métier de maréchal-ferrant. Mais, après la Seconde Guerre mondiale, les chevaux étant de moins en moins employés dans l'agriculture et l'équitation, sport de loisir, n'étant pas encore à la mode, ils ont dû se diriger vers d'autres professions. Ainsi prit fin à Charost une longue lignée de maréchaux-ferrants.

## Une famille de maréchaux-ferrants



## Une famille de vigneron

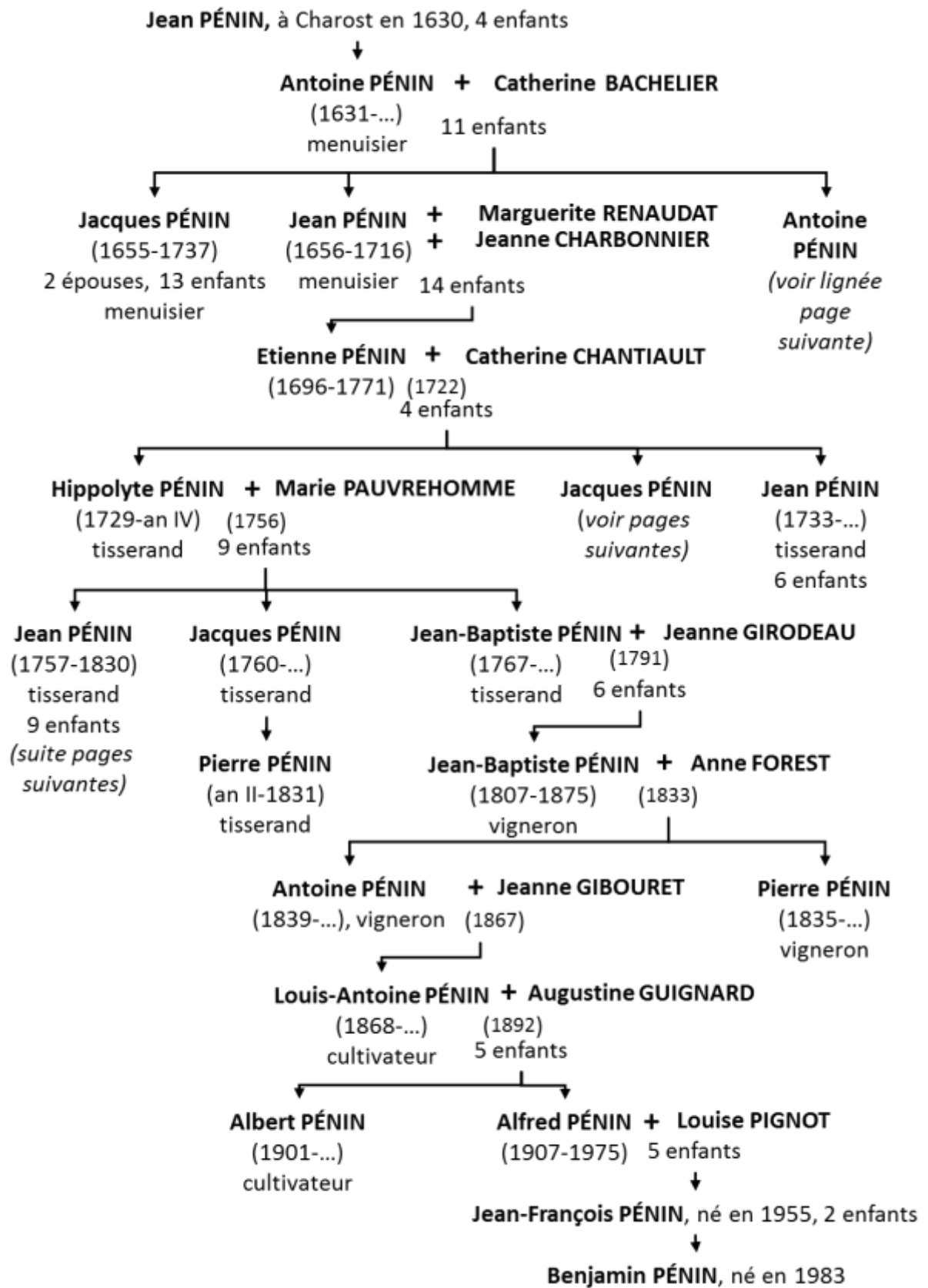


## **La famille Pénin**

Antoine Pénin, menuisier, vivait à Charost au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Son acte de décès, qui figure plus loin dans la brochure, date de 1669 : Antoine était alors âgé d'environ 80 ans, ce qui l'aurait fait naître vers 1590.

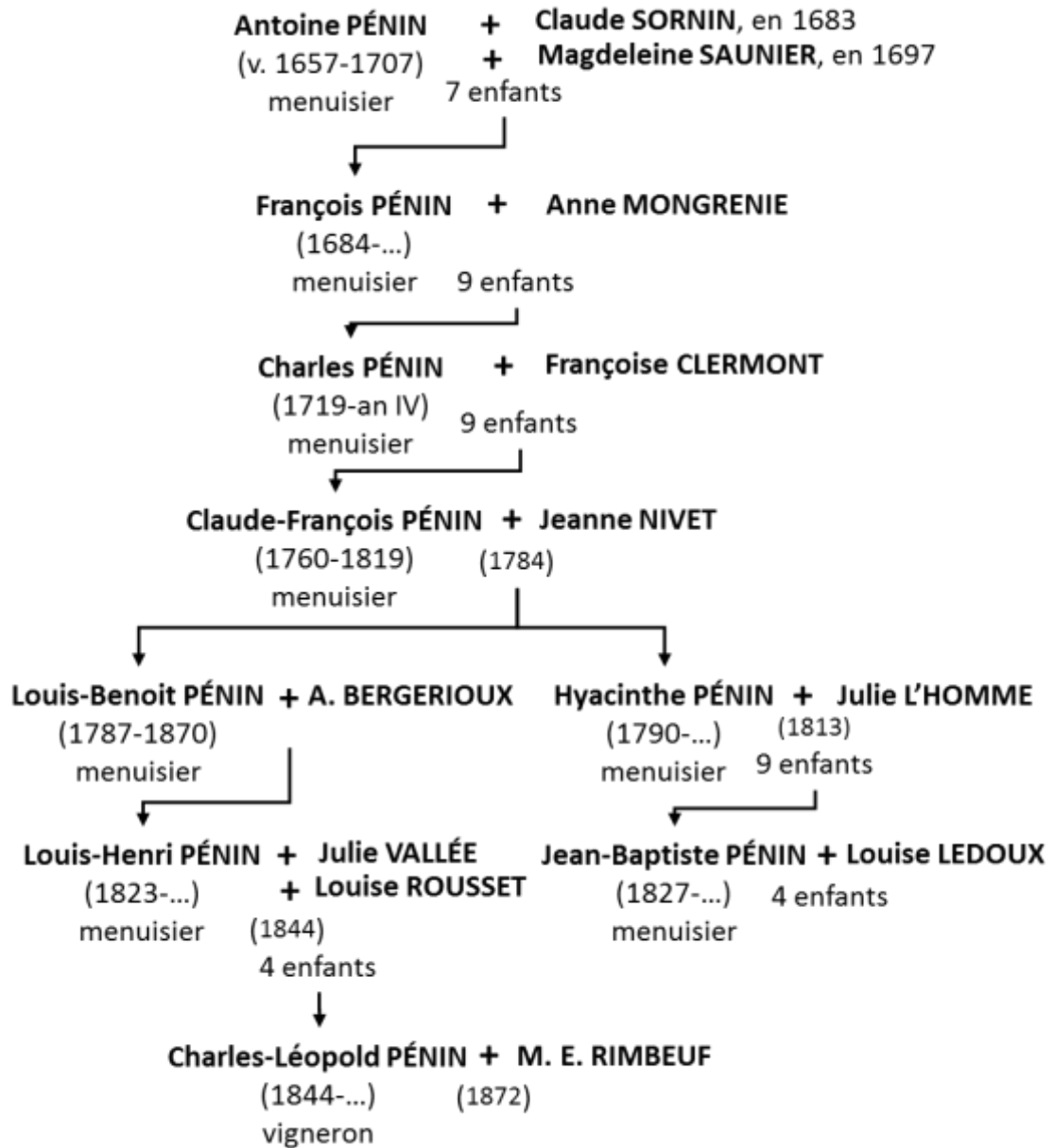
On retrouve ensuite un Jean Pénin, en 1630, sans mention de profession ; c'était probablement un fils d'Antoine cité plus haut.

À partir de Jean, on peut établir une longue lignée de menuisiers, tisserands, vigneron, dont des descendants directs vivent encore aujourd'hui à Charost ou dans les environs.

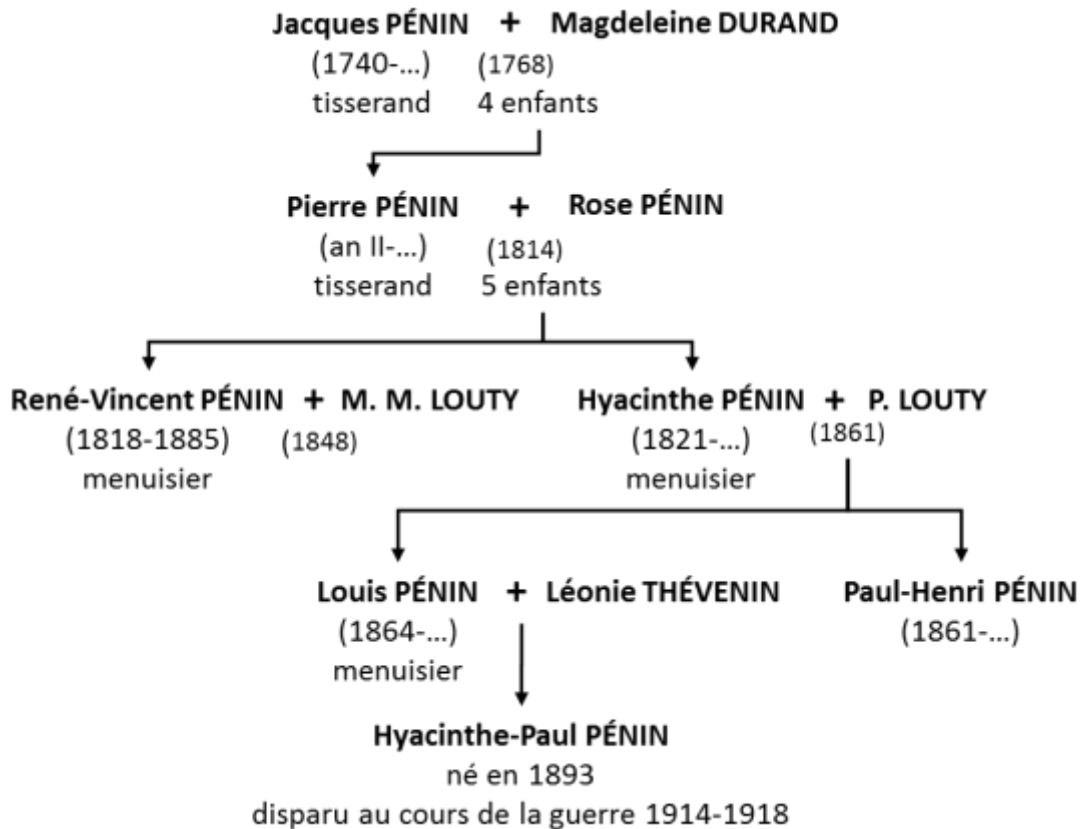




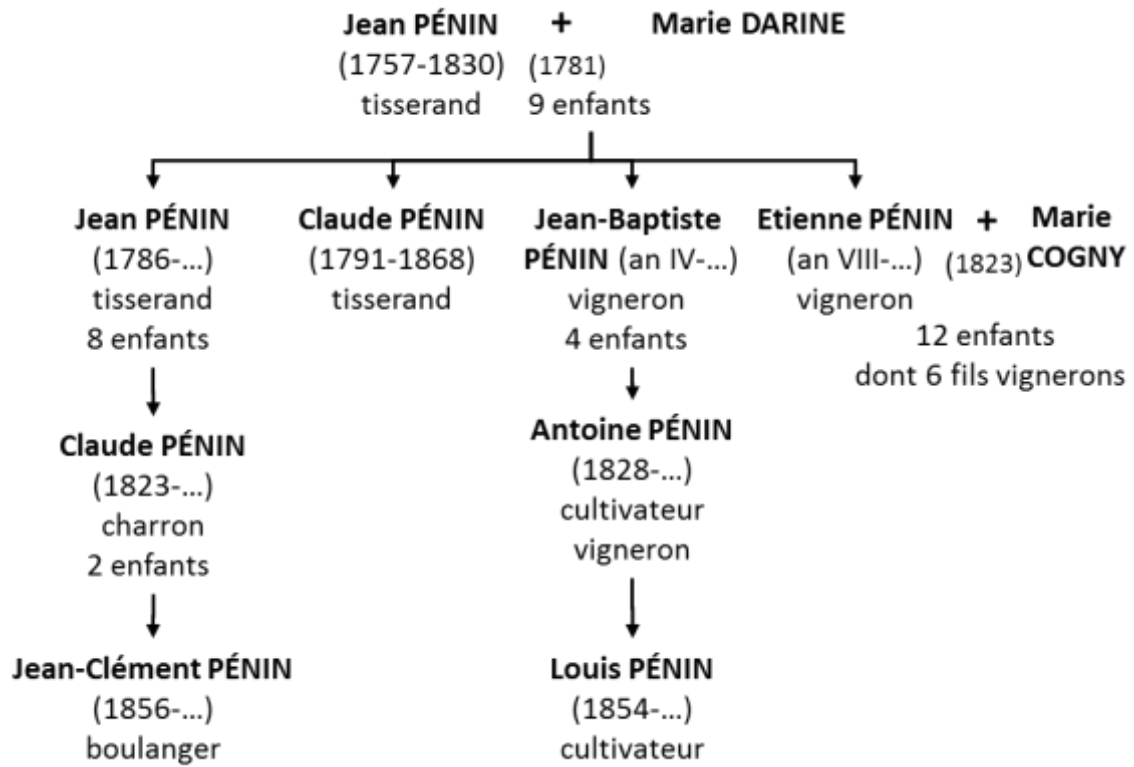
**Lignée d'Antoine PÉNIN, fils d'Antoine PÉNIN et de Catherine BACHELIER**



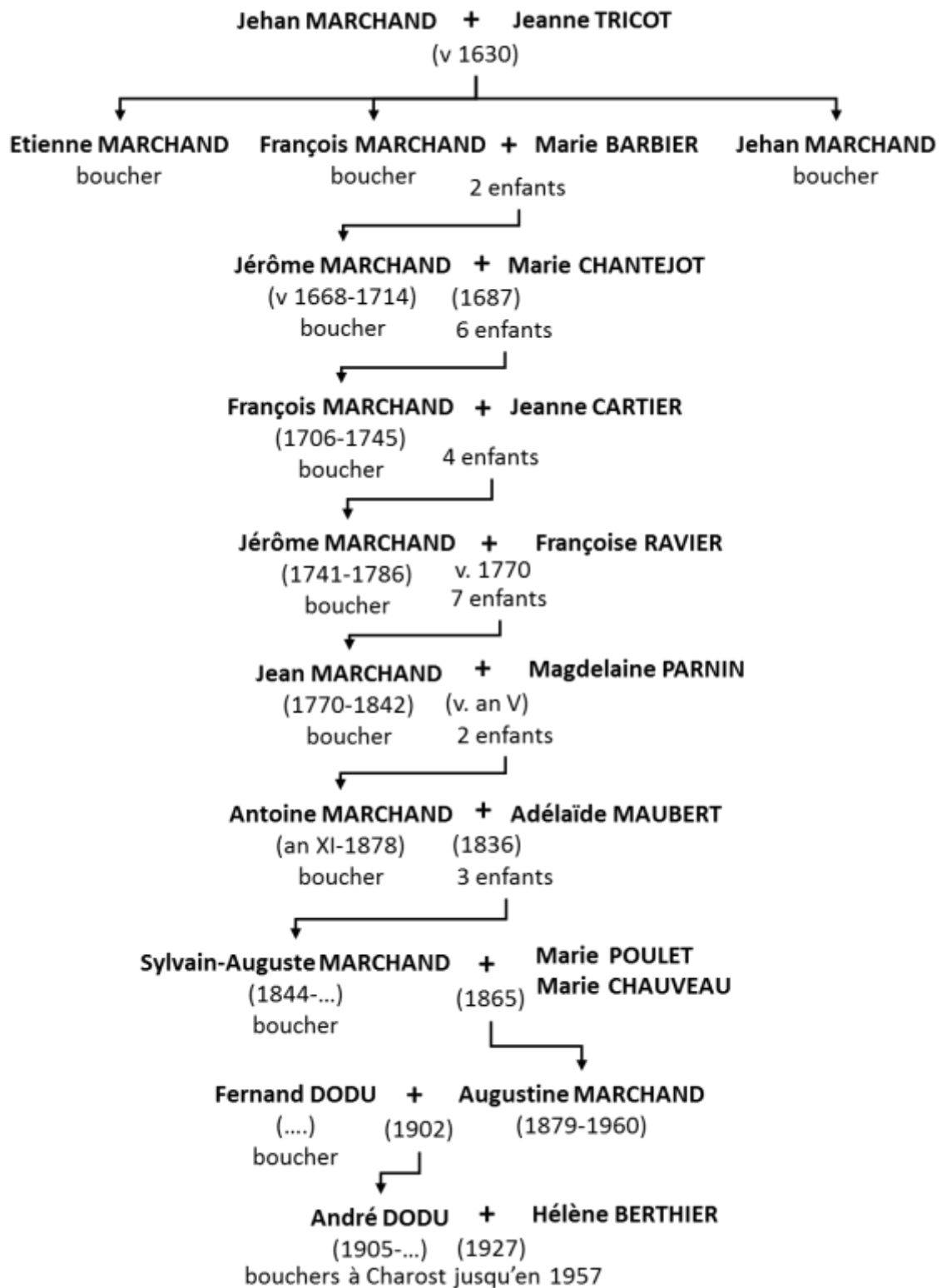
**Lignée de Jacques PÉNIN,  
fils d'Etienne PÉNIN et de Catherine CHANTIAULT**



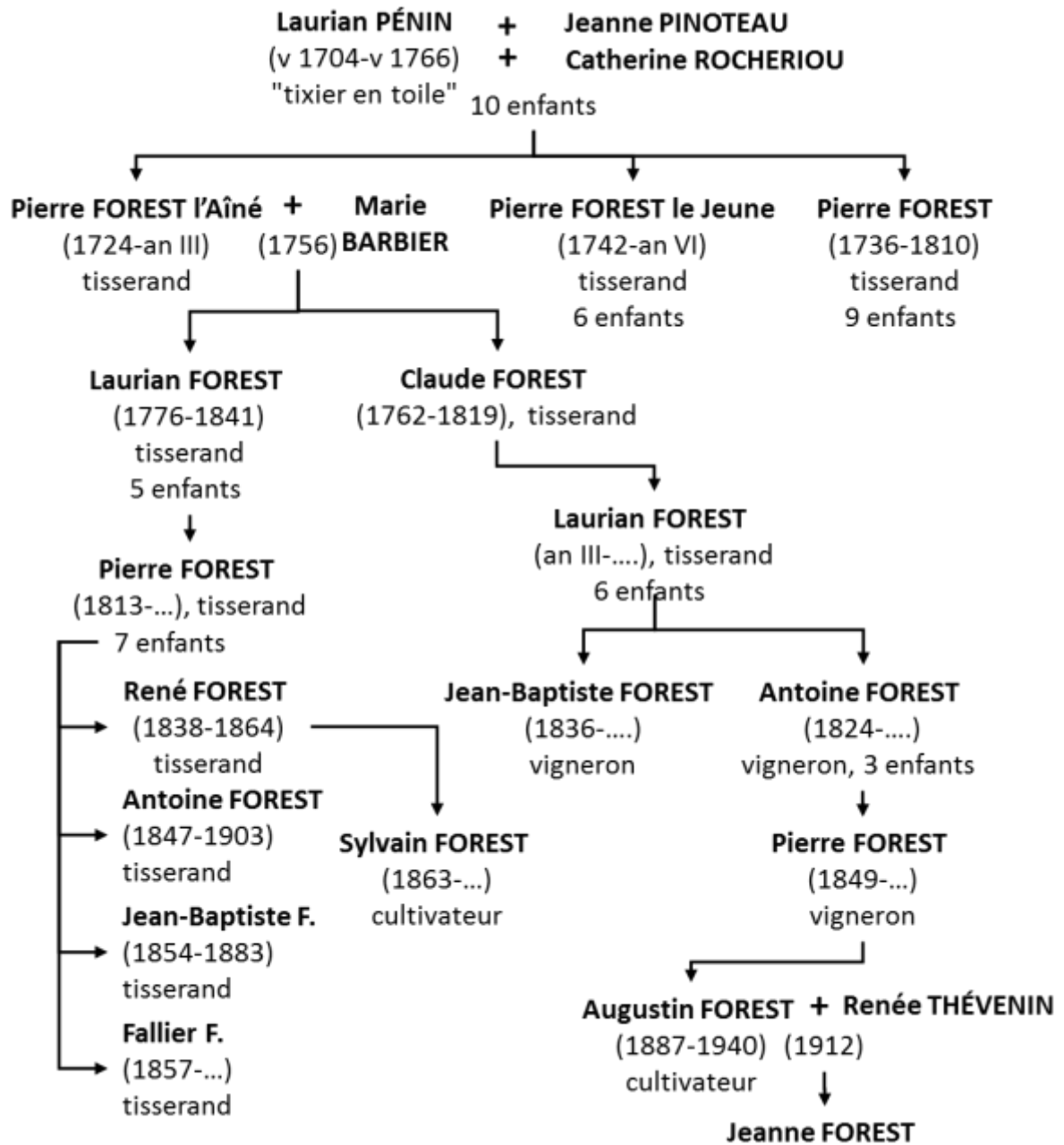
**Lignée de Jean PÉNIN,  
fils d'Hippolyte PÉNIN et de Marie PAUVREHOMME**



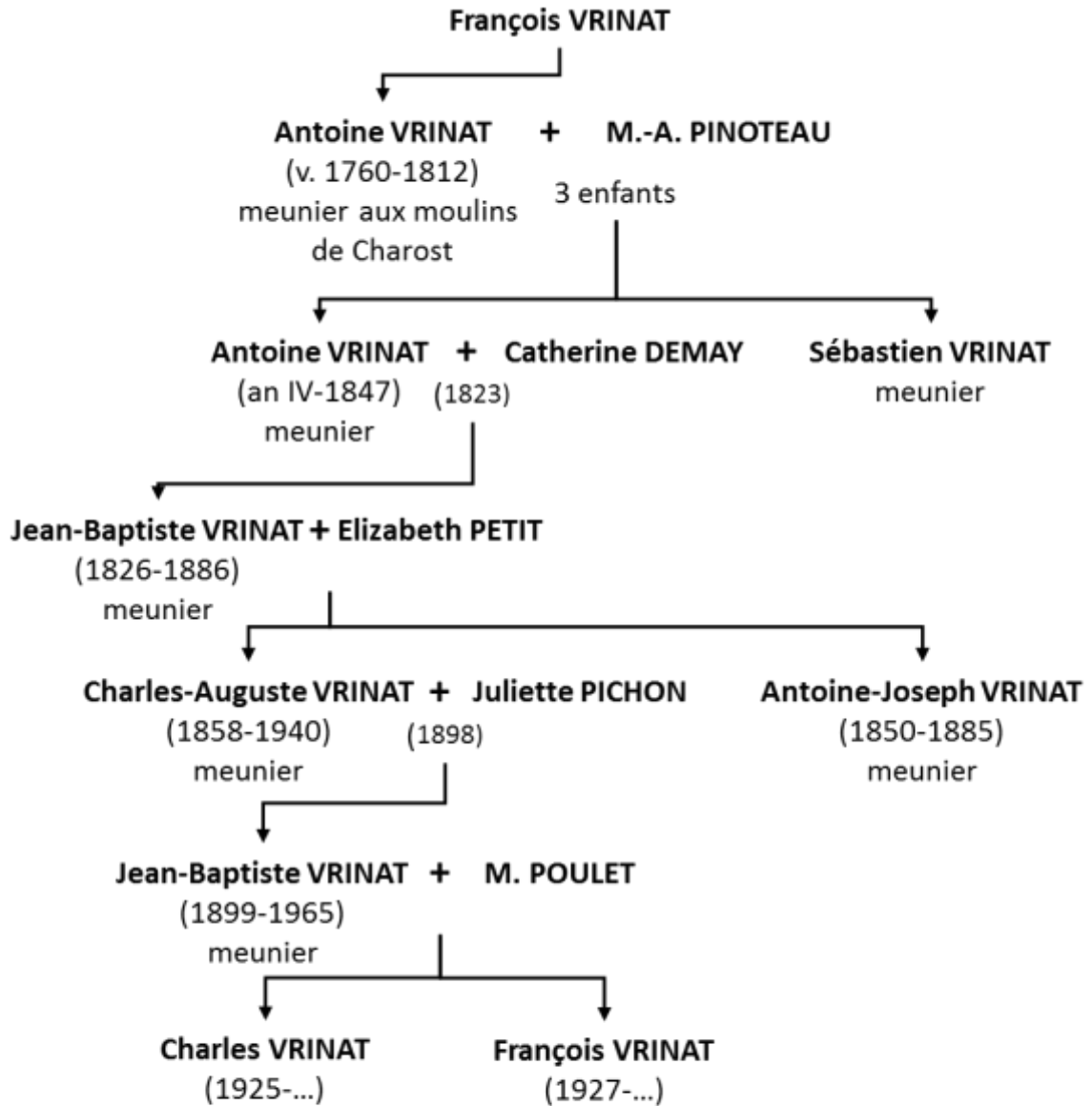
## Une famille de bouchers



## Une famille de tisserands

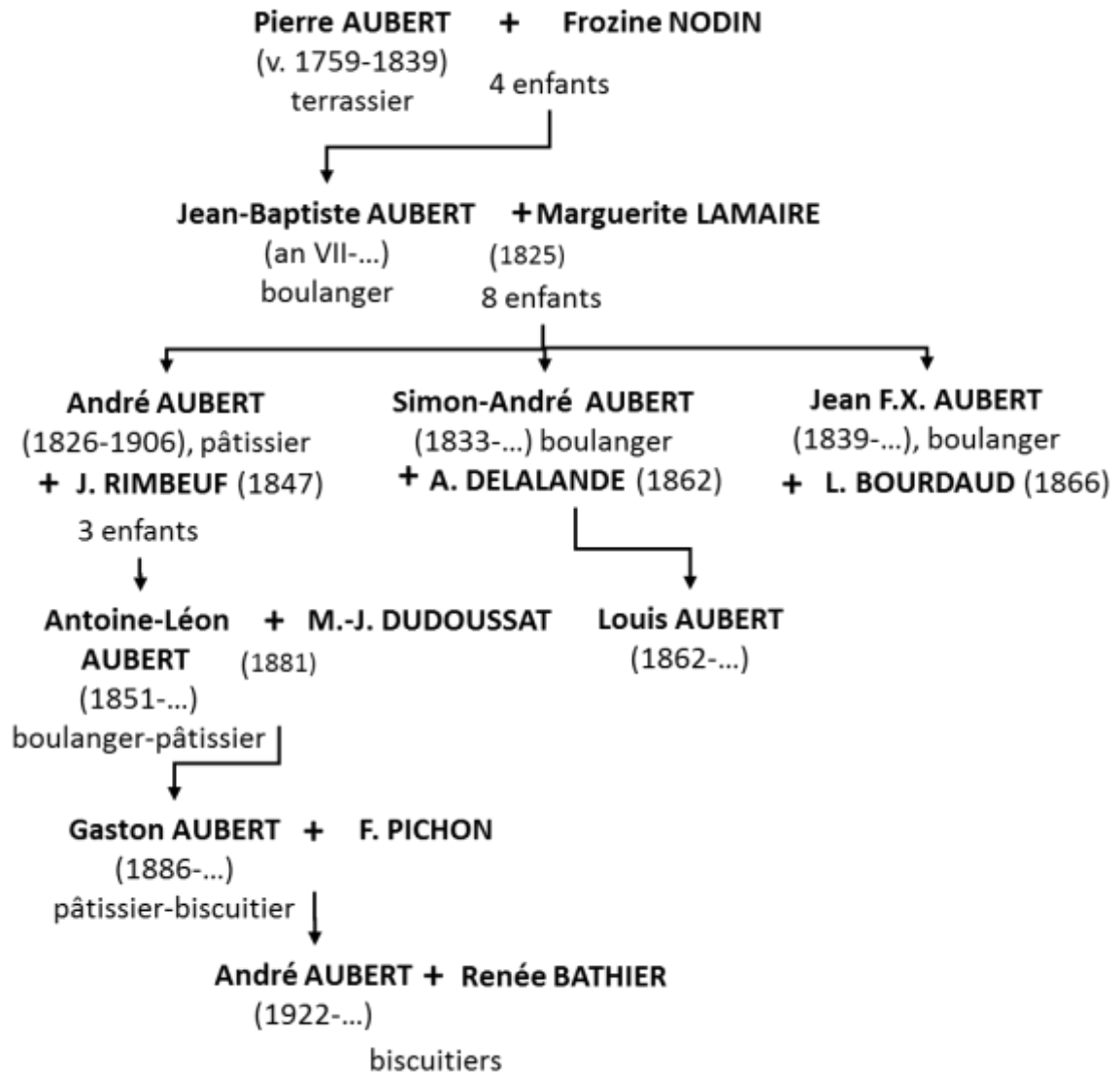


## Une famille de meuniers

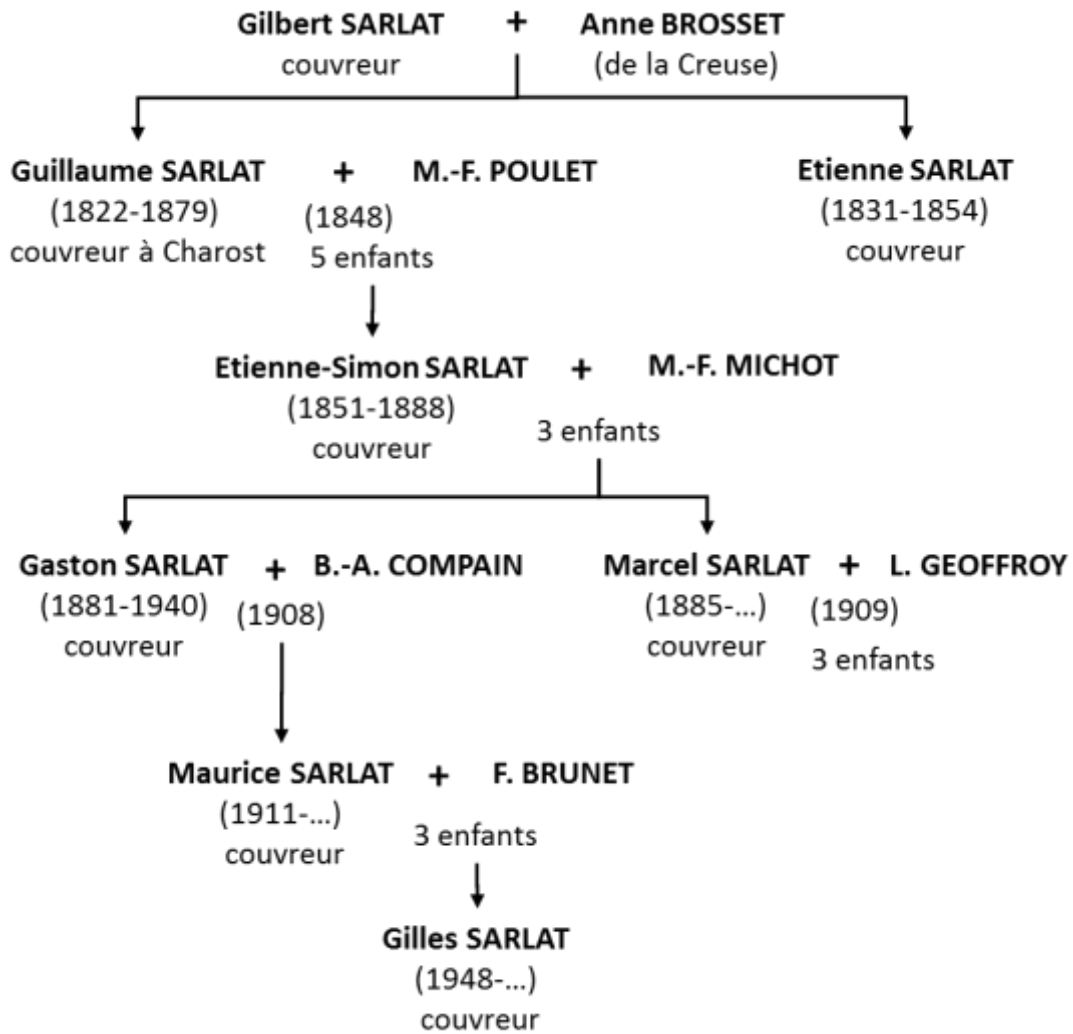


La famille VRINAT a quitté Charost vers 1930.

## Une famille de boulangers-pâtisseries



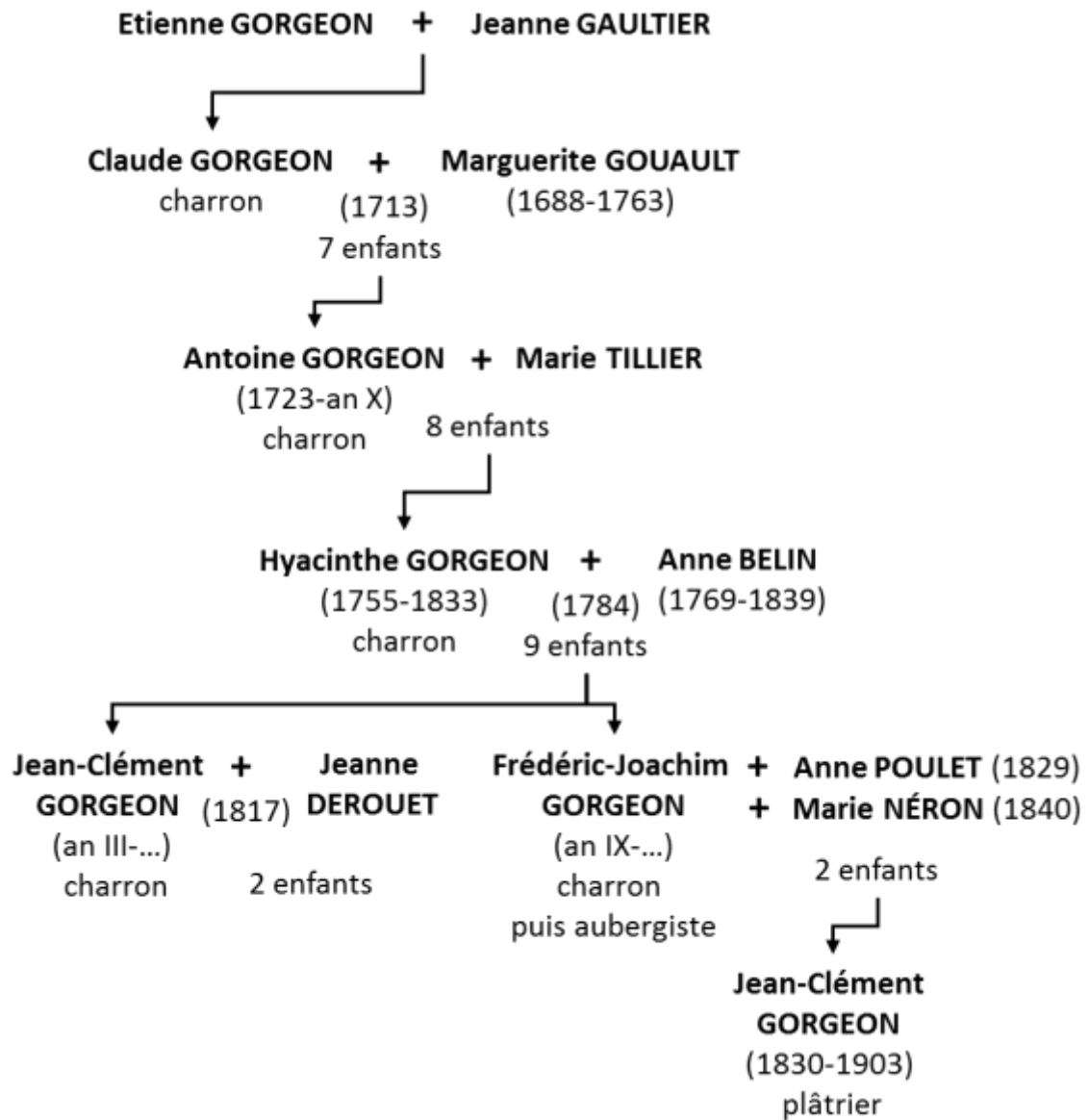
## Une famille de couvreurs





## Une famille de charrons

En 1609, Pierre Gorgeon fait baptiser un fils à Charost.



## **La famille Trumeau**

Cette famille est installée à Charost en 1637. Ce sont des huissiers, greffiers, chirurgiens ou marchands. On célèbre en cette année 1637 le baptême de Jehan, fils de « prudent homme » Pierre Trumeau et « honneste femme » Marie Gouault.

Leur fils Pierre (1638-1686) sera huissier.

Charles Trumeau (1670-1742), fils d'Etienne, marchand, épouse Jeanne de la Roche-Dragon en 1706. Ils auront neuf enfants dont Marie, née en 1708, qui meurt jeune, à vingt-deux ans. Un acte paroissial nous renseigne sur le lieu de sa sépulture en l'église de Charost : « le 20 décembre 1730 a été inhumé dans notre église, sous la tombe entre les deux sièges à l'entrée du chœur, le corps de demoiselle Marie Trumeau, âgée de presque vingt-trois ans, de monsieur Charles Trumeau, chirurgien, et de demoiselle Jeanne de la Roche-Dragon ».

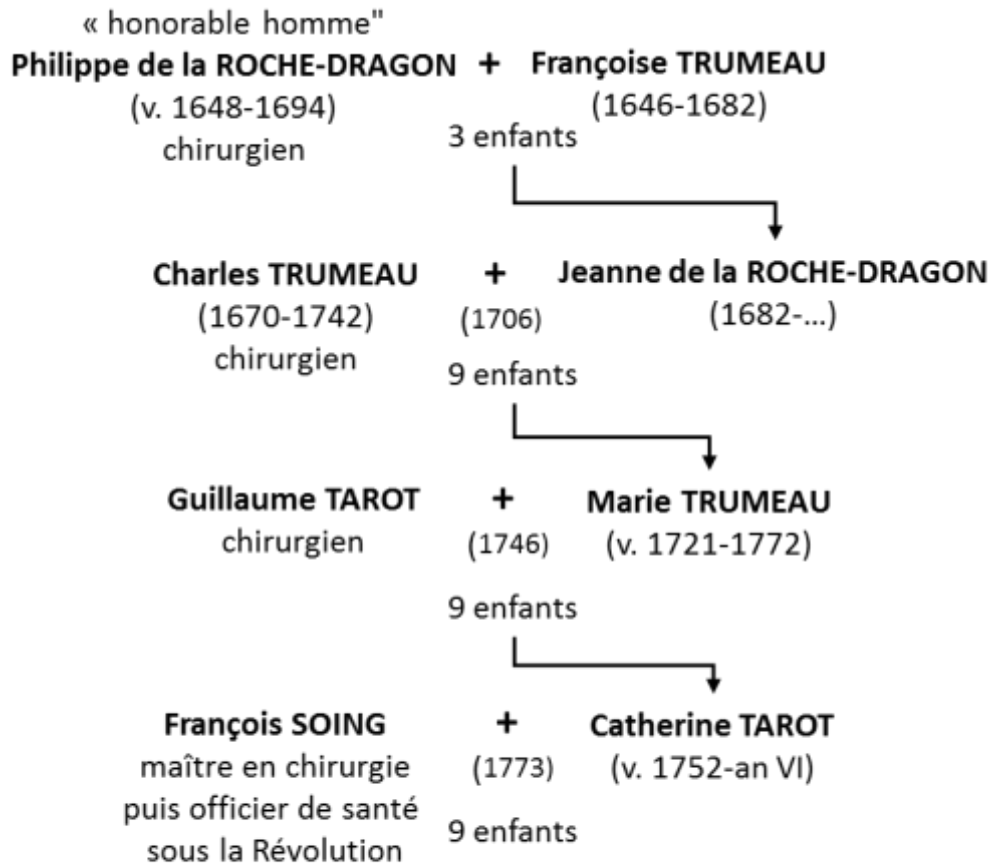
« Honorable homme » Jean Trumeau (v. 1643-1745) est dit « bourgeois en cette ville ».

Moïse Trumeau (v. 1680-1724) est marchand.

Le sieur Claude Trumeau (1714-1744), marchand de chevaux, est également qualifié de « bourgeois » de Charost.

Les Trumeau étaient de religion protestante (calvinistes).

## Une famille de chirurgiens



Dans ces familles, ce sont des filles de chirurgiens  
qui se marient avec des chirurgiens.

## **La famille Chastain**

La famille Chastain est une des plus anciennes familles connues installées à Charost. En effet, des Chastain furent notaires royaux en la duché-pairie : Etienne (de 1579 à 1604), Jean (1611-1647), Jacques (1633-1659), Etienne (1648-1694), Jean (1688-1693), Moïse (1686-1707), Jacques (1703-1709), Jean (1720-1754).

En 1609 a lieu à Charost le baptême de Laurian Abram Chastain.

En 1692, Jacques, praticien (homme de loi), le fils d'Etienne, notaire royal, épouse « honneste fille » Anne Trumeau dont le père, Moïse, est marchand. Leur descendance est exposée page suivante.

Les Chastain, ainsi que les Trumeau, étaient adeptes de la religion « prétendue réformée » (protestantisme). On trouve dans un registre paroissial, à la date du 4 septembre 1739, la relation du fait suivant :

« Anne Trumeau, 78 ans, veuve de feu Jacques Chastain, procureur fiscal de la duché, née de parents hérétiques, dans la religion desquels elle a vécu jusqu'à quelques jours de son décès, auquel terme elle s'est convertie et a fait abjuration, en présence de la plus grande partie des habitants de la ville, à la grande consolation de tous ses parents qui l'ont vue persister dans ses pieux sentiments jusqu'à la mort.

Signé : Sébastien Giraud, curé-prieur de Dame-Sainte

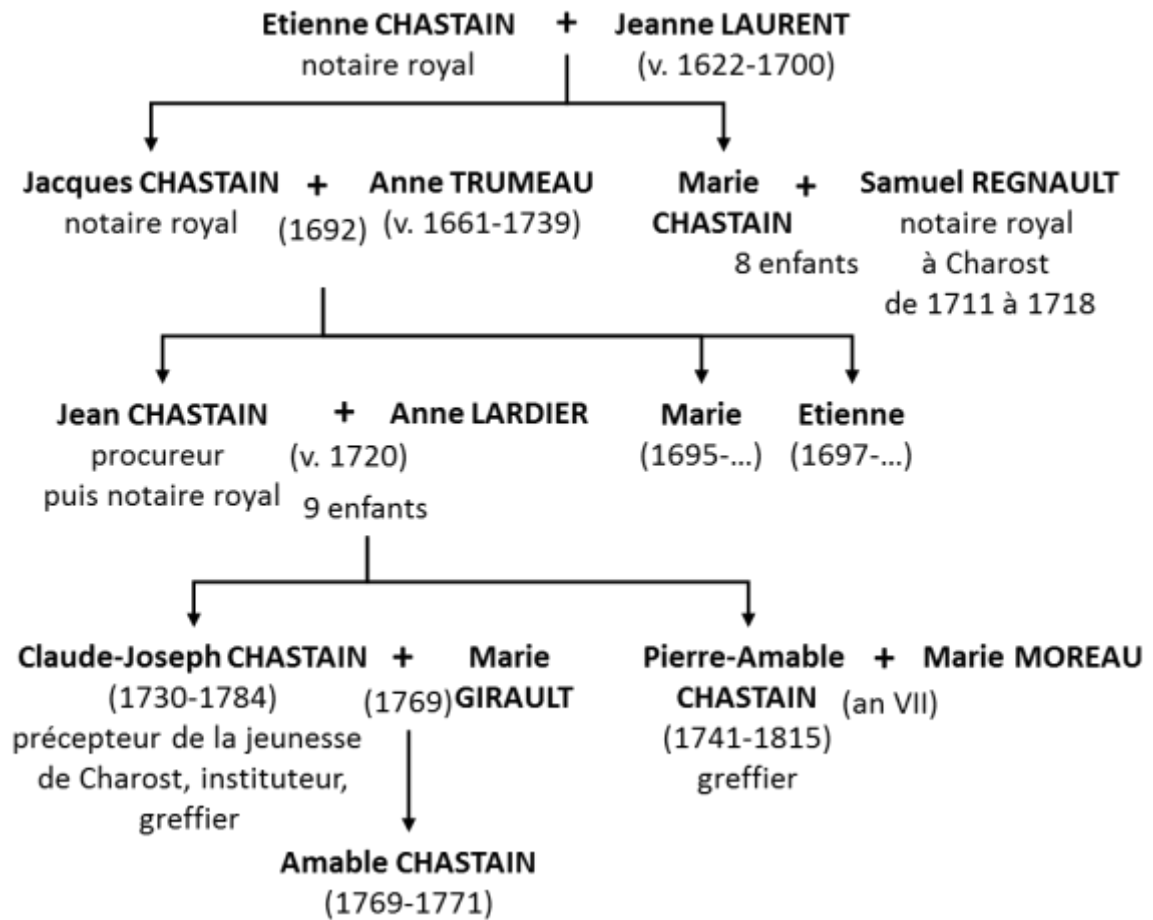
Salomon, curé-prieur de Charost

François de Fadats, écuyer, sieur de Saint-Georges. »

En 1685, au moment de la révocation de l'Édit de Nantes, il y eut à Charost plusieurs abjurations publiques de la religion de Calvin ; on y trouve les noms de Chastain, Trumeau, de la Roche-Dragon. Toutes ces familles étaient liées entre elles par des mariages.

Au moment de la Révolution, les Chastain émigrent en Amérique du Nord, sauf le dernier fils de Jean, Pierre-Amable, qui se marie à 58 ans (an VIII) et meurt à Charost en 1815.

Les Chastain forment une grande famille vivant dans différents états des États-Unis ; ils sont déjà venus en visite à Charost (la dernière fois en 1987) pour revoir le village où ont vécu leurs aïeux.

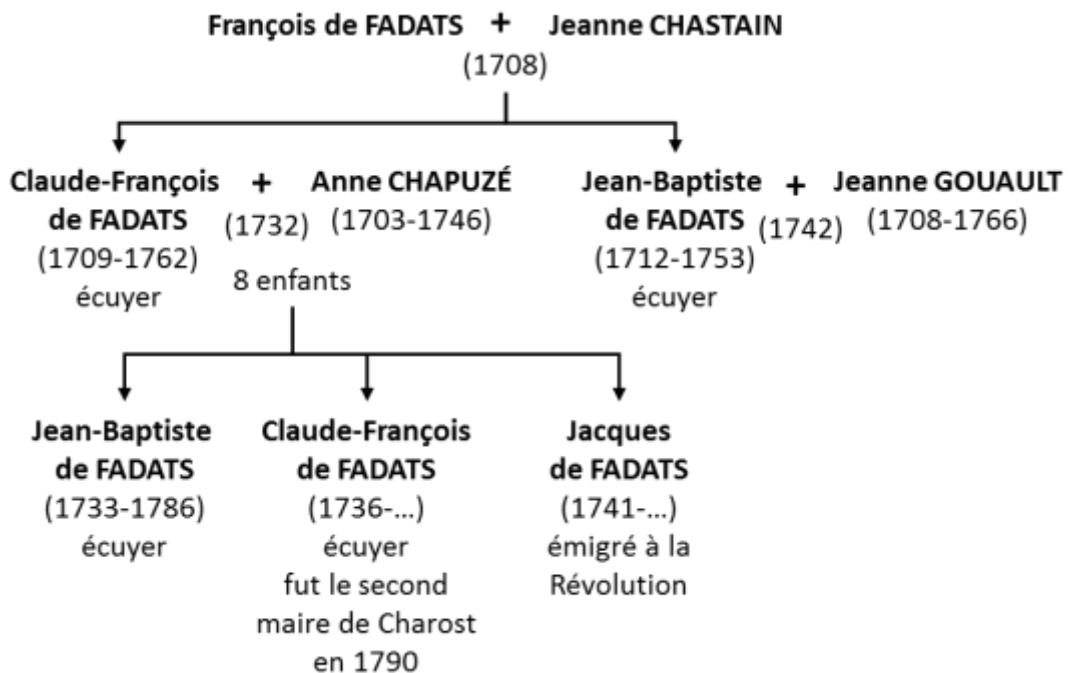


## Une famille d'écuyers

En 1590, le fief et le moulin de Saint-Georges, appartenant à Venault de la Haye, passent à Jacob de Fadats, écuyer.

En 1632, à Charost, est baptisé Bertrand Fadats, fils de « noble homme » Michel Fadats et Jeanne Ferrandon.

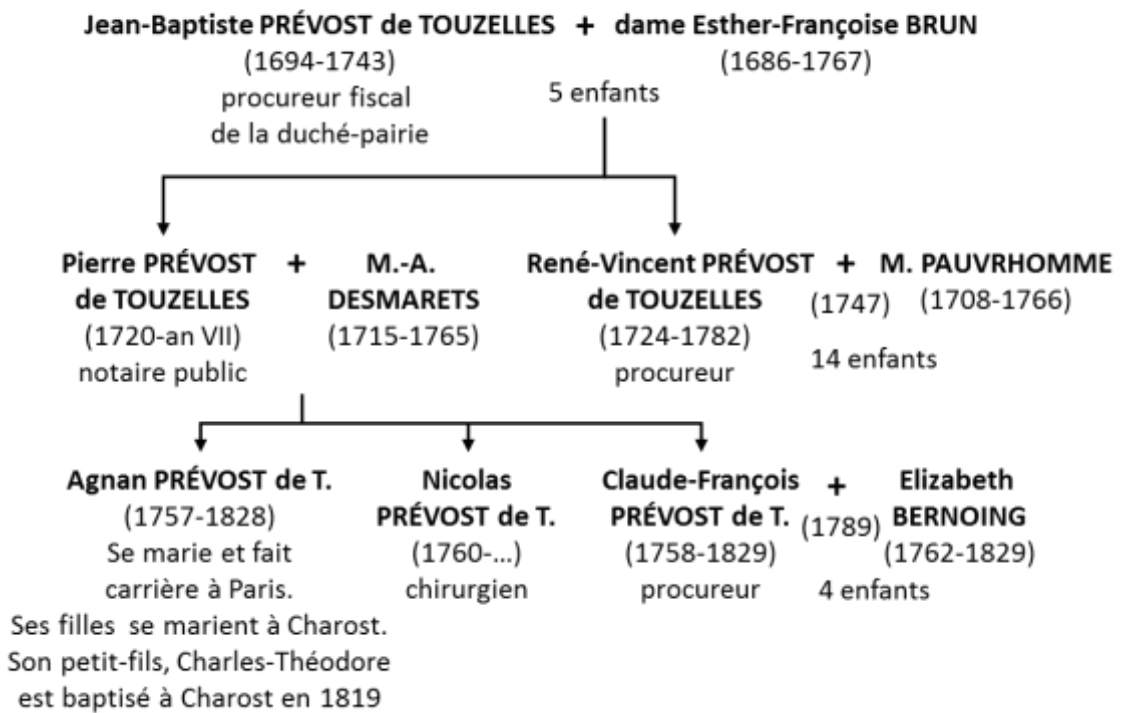
En 1708, à Charost, mariage de François de Fadats, « escuier », sieur de Saint-Georges, avec « honneste dame » Jeanne Chastain.



## Une famille de procureurs

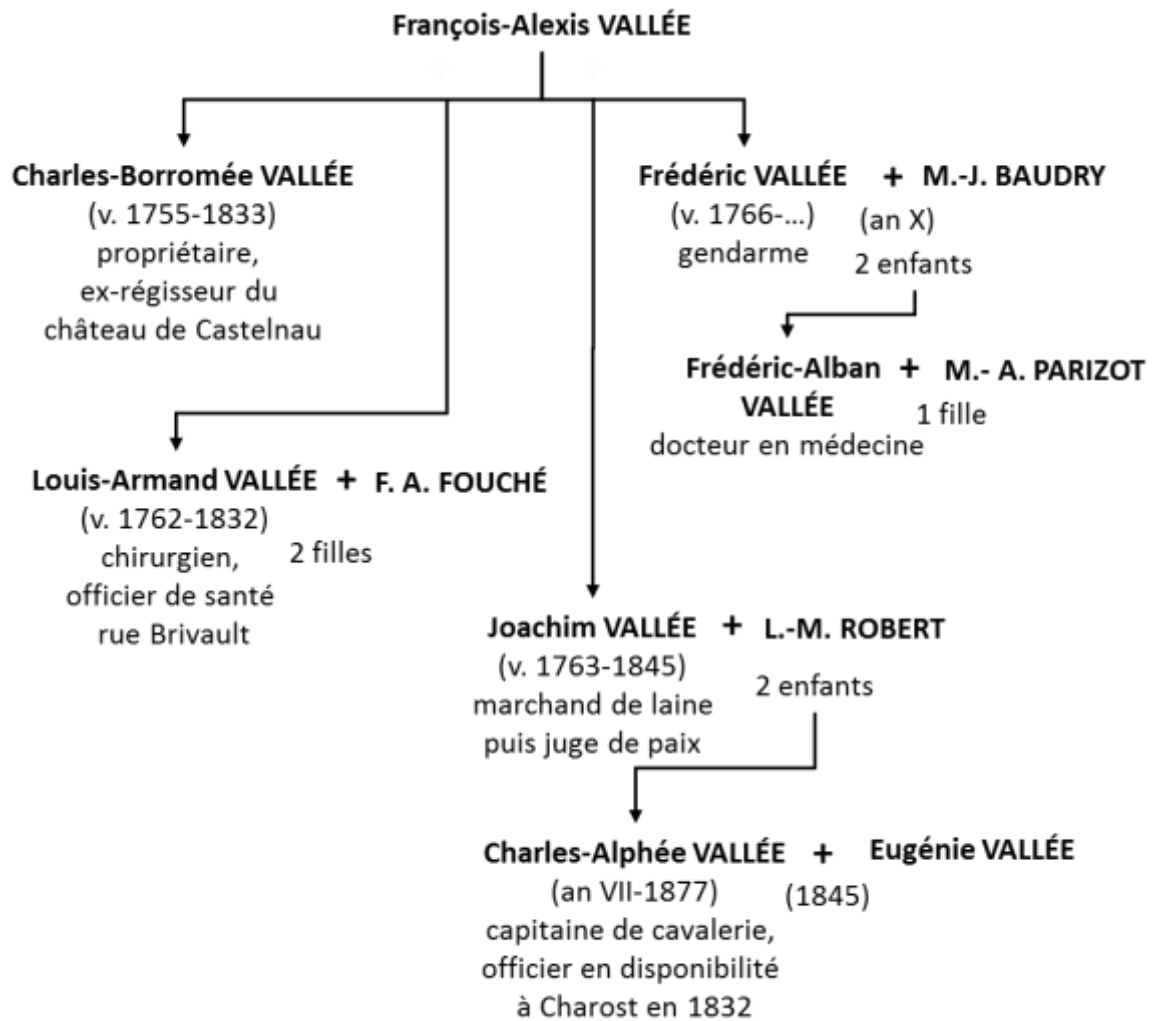
Le 16 avril 1710 décédait à Charost Pierre Prévost de Touzelles. Touzelles était un fief de la région d'Issoudun.

### Pierre PRÉVOST de TOUZELLES



## La famille Vallée

François-Alexis Vallée, propriétaire à Bouchy (Somme) est venu s'installer à Charost avec ses quatre fils avant la Révolution de 1789.





## **Les naissances**

Les familles, au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient nombreuses et même très nombreuses. La plus nombreuse recensée au cours de cette étude est celle de Jean Périchost le Jeune (1732-1780), maréchal, et de Jeanne Marchand (v. 1736-1812), fille de boucher : ils eurent seize enfants dont dix morts en bas âge.

À cette époque, il ne fallait pas capituler ou se décourager devant les épreuves. Il était important d'avoir des bras pour le travail et des enfants pour assurer la lignée ! Tous ces parents dont la vie était laborieuse et difficile s'interrogeaient-ils sur l'avenir de leurs enfants, dont tant d'entre eux ne connaîtraient qu'une place au cimetière de la paroisse au bout de leur courte vie ?

Quand la mère de famille mourait, souvent en couches, le père se remariait rapidement ; on ne pouvait pas laisser au foyer de jeunes enfants sans soins.

Les matrones, plus tard les sages-femmes, procédaient aux accouchements à domicile. Les matrones devaient être agréées par le clergé ; elles devaient ondoyer le nouveau-né (le baptiser provisoirement) à la place du curé si l'enfant ne devait pas vivre.

Voici quelques extraits de registres :

« Le 15 mars 1744, Madeleine Rigosse, 60 ans, et Marie Chêne, 46 ans, ont été élues pour exercer l'office de matrones et ont prêté le serment devant le curé-prieur de Charost suivant les ordonnances de Monseigneur l'Archevêque de Bourges. »

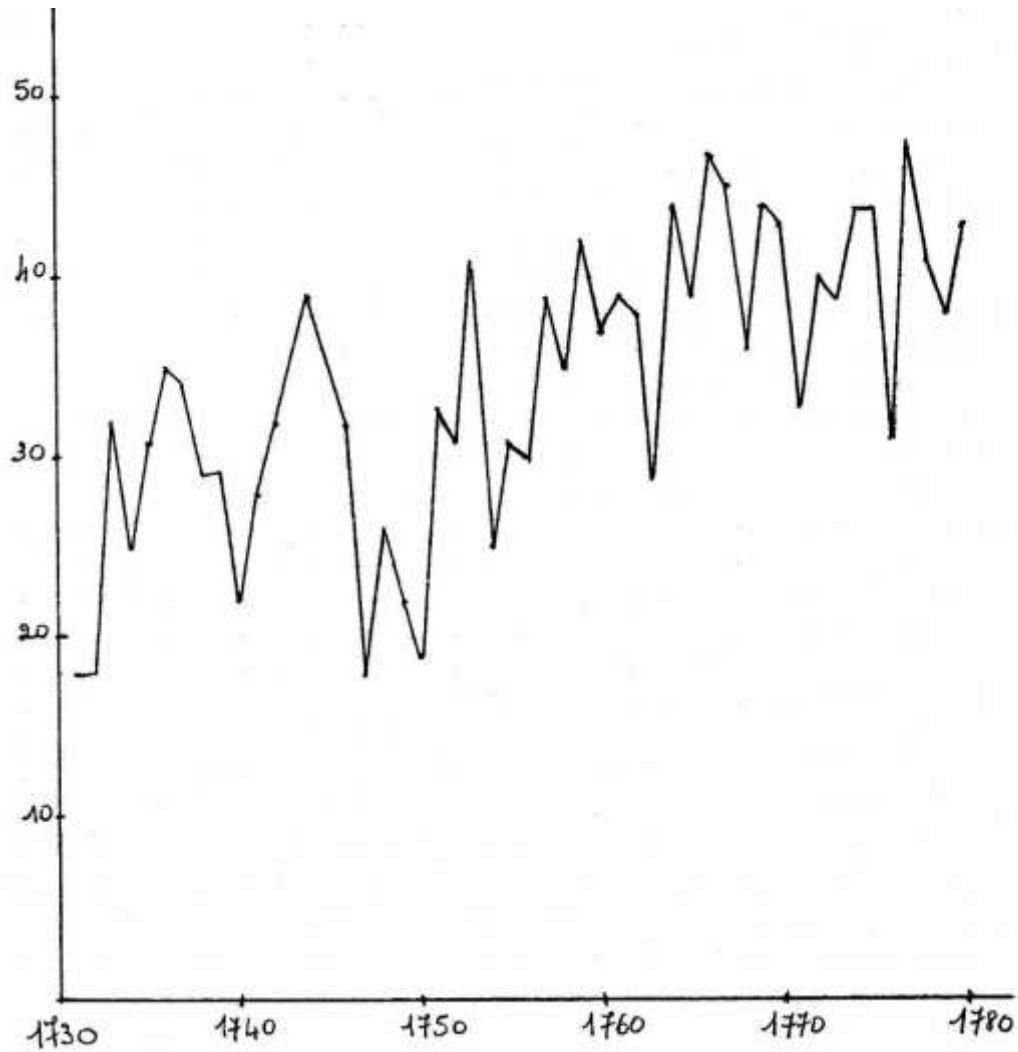
« Le 19 janvier 1751 a été ondoyé à la maison, à cause du péril de mort, un garçon, par Marie Chêne, sage-femme de cette paroisse. Ledit garçon est né du jour, de Marie Girault et d'un père inconnu. »

En 1763, réception d'une sage-femme, Jeanne Chêne, veuve. Elle prête serment, devant le curé-prieur, selon la forme prescrite par le rituel.

Les registres paroissiaux portent dans leurs actes de baptême les expressions « né ce jour » ou « né d'hier » ; on portait très tôt l'enfant à l'église pour enregistrer son entrée dans ce monde et dans la chrétienté.

Pour les enfants mort-nés ou ne vivant que quelques heures, les parents n'avaient pas toujours choisi un prénom ; ils étaient enterrés sous la mention : enfant de [nom du père et de la mère].

## Naissances à Charost (1730-1780)

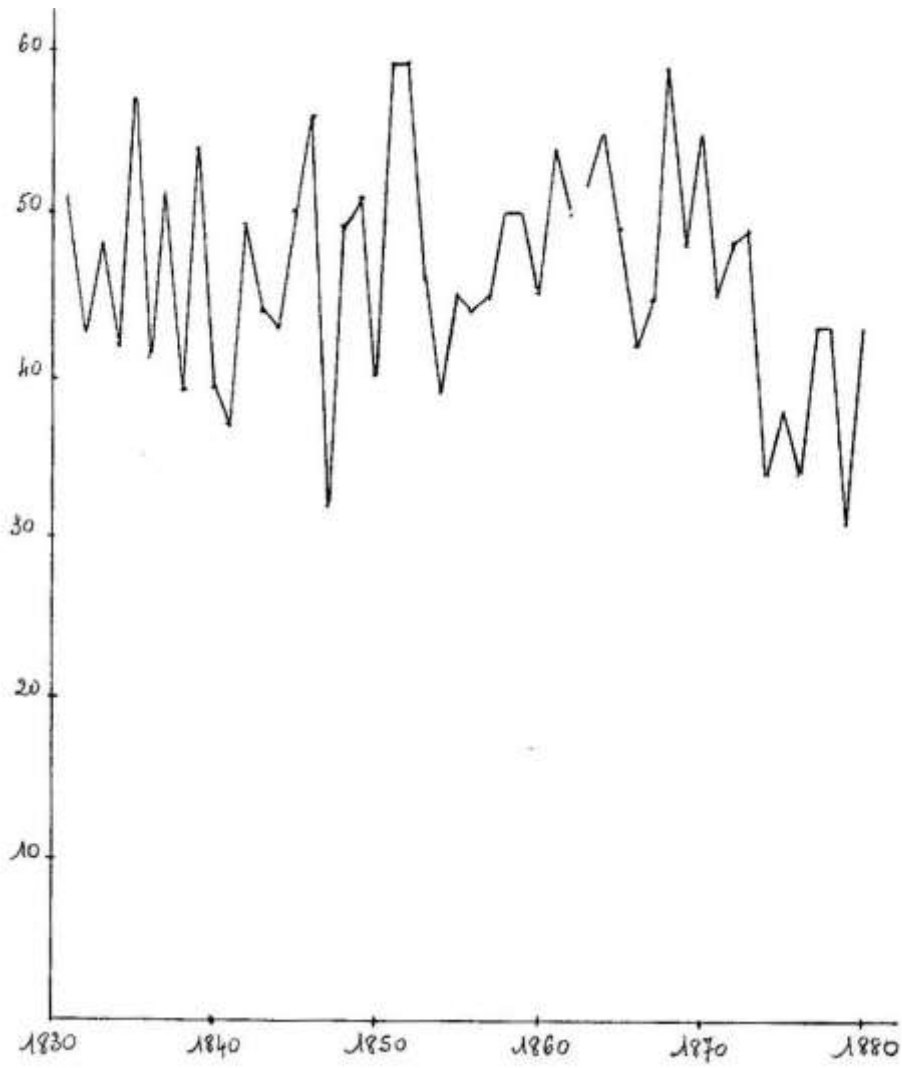


Voir statistiques page suivante

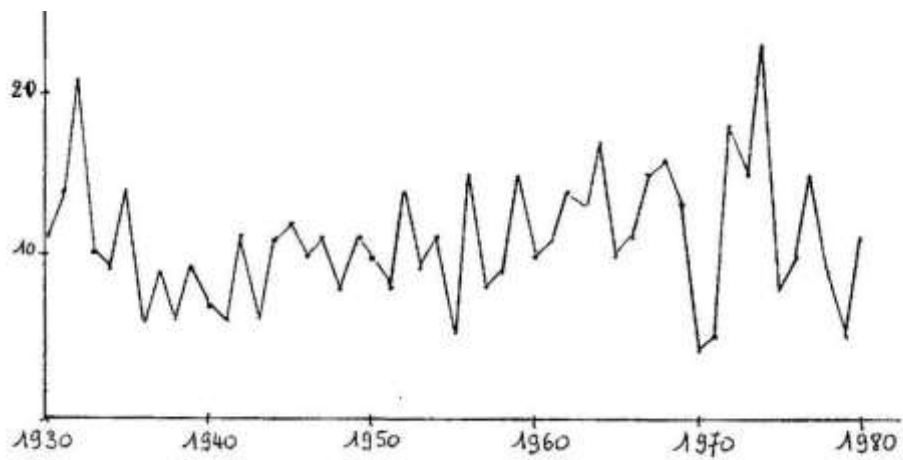
### Moyenne annuelle des naissances

1730-1780	33,8
1830-1880	46,3
1930-1980	11

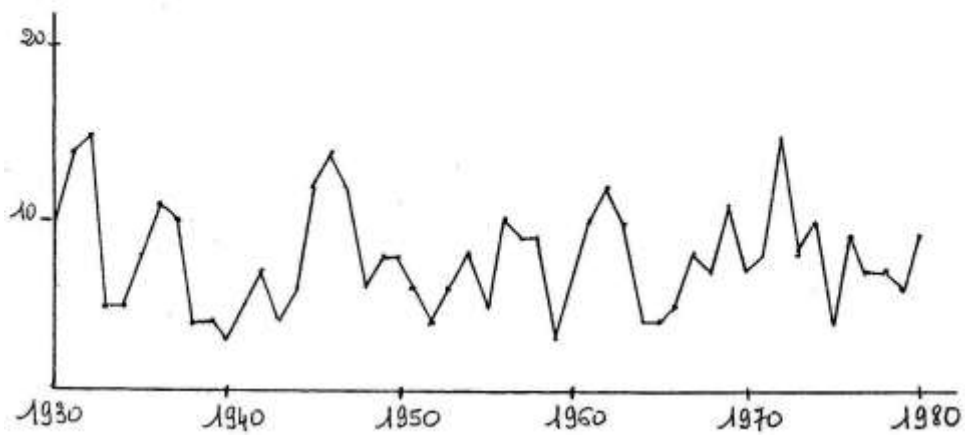
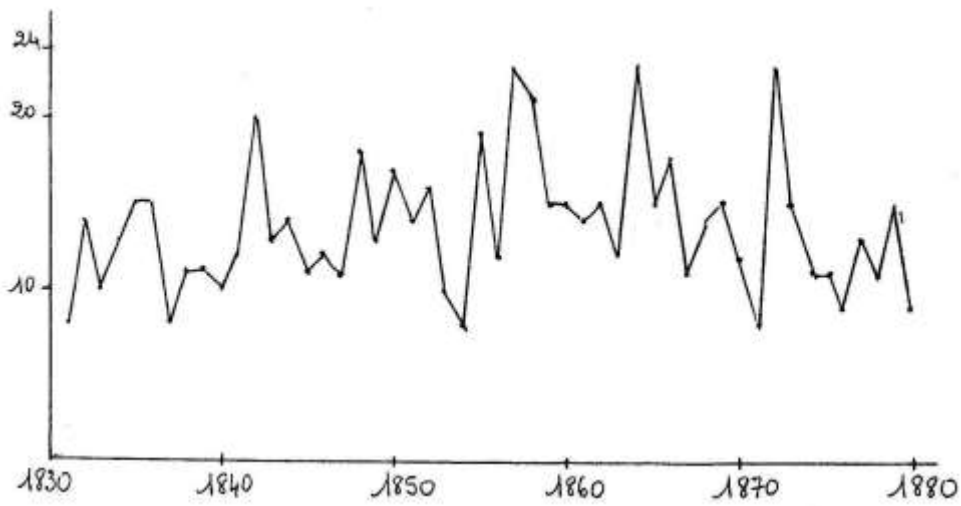
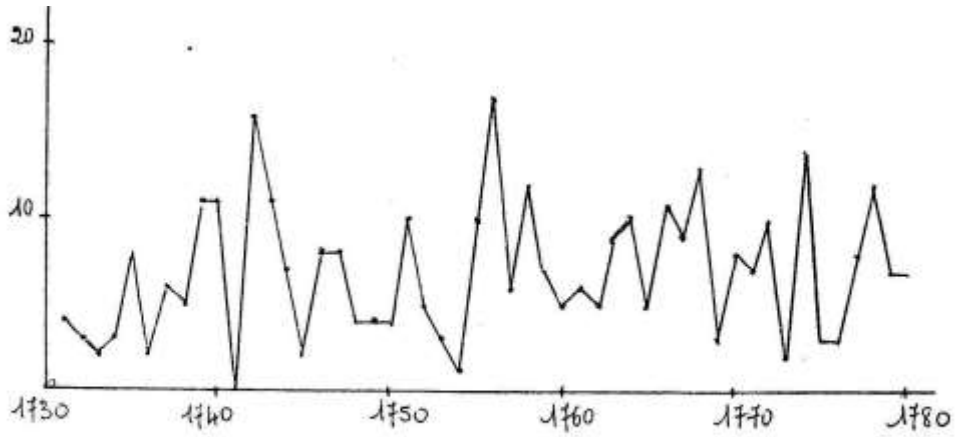
**Naissances à Charost (1830-1880)**



**Naissances à Charost (1930-1980)**



### Les mariages à Charost



## **La mortalité infantile**

Les gens vivaient avec la mort ; ils la côtoyaient chaque jour et la mortalité infantile était particulièrement importante.

L'origine des maladies n'était pas connue, on savait mal les soigner. Les logements étaient souvent insalubres, mal aérés, mal chauffés ; l'alimentation sans doute mal équilibrée quand elle n'était pas insuffisante ; l'eau des puits polluée par les infiltrations des tas de fumier et des fosses d'aisance ; la nourriture, les laitages ne pouvaient être conservés frais faute de moyens ; les épidémies étaient fréquentes devant lesquelles les chirurgiens étaient sans moyens. Toutes ces causes entraînaient une mortalité importante.

Les statistiques et graphiques des pages suivantes montreront l'importance de la mortalité infantile, étudiée sur deux périodes de cinquante ans : 1730-1780 et 1830-1880. On voit nettement que, dans seconde période, la mortalité infantile a reculé et que l'espérance de vie s'est allongée.

Voici quelques exemples d'années particulièrement meurtrières ; c'est surtout pendant l'été que les petits enfants mouraient ;

1746 : en août, 12 décès dont 11 enfants de moins de deux ans ; en septembre :  
21 décès dont 18 enfants de moins de deux ans.

Pour l'année 1747, 73 décès dont 50 enfants de moins de dix ans.

En août 1761 : 16 décès dont 14 enfants de moins de deux ans.

Pour l'année 1766 : 67 décès dont 49 enfants de moins de dix ans.

Pour l'année 1787, 48 naissances et 72 décès (6 par mois).

Pendant cette année 1787 :

en juillet, 23 décès dont 19 enfants de moins de cinq ans.

en août, 9 décès dont 8 enfants de moins de cinq ans

en septembre, 13 décès dont 12 enfants de moins de cinq ans

Il y eut cette année-là six mariages à Charost. Que devaient penser de l'avenir ces jeunes couples qui voyaient les foyers se vider à une telle cadence ?

Voici maintenant quelques exemples de familles particulièrement éprouvées :

Jean Chastain et Anne Lardier ont perdu au cours de l'année 1729 trois de leurs enfants : des garçons de sept, quatre et un an.

Jean Forest, tisserand, se marie à vingt ans en 1756 ; il aura deux épouses et neuf enfants dont six mourront à moins de dix ans et dont une fille mourra à dix-huit ans.

En décembre 1756 naît un garçon au foyer de Charles Pénin, menuisier, et Françoise Clermont ; il ne vivra qu'un mois et sera emporté, sans doute par une épidémie, avec deux sœurs de un et neuf ans, en l'espace de six jours. Le ménage aura en tout neuf enfants.

Jean Vrinat et Marie Guignard, mariés en 1770, perdront cinq enfants âgés de moins de trois ans, sur sept qu'ils auront.

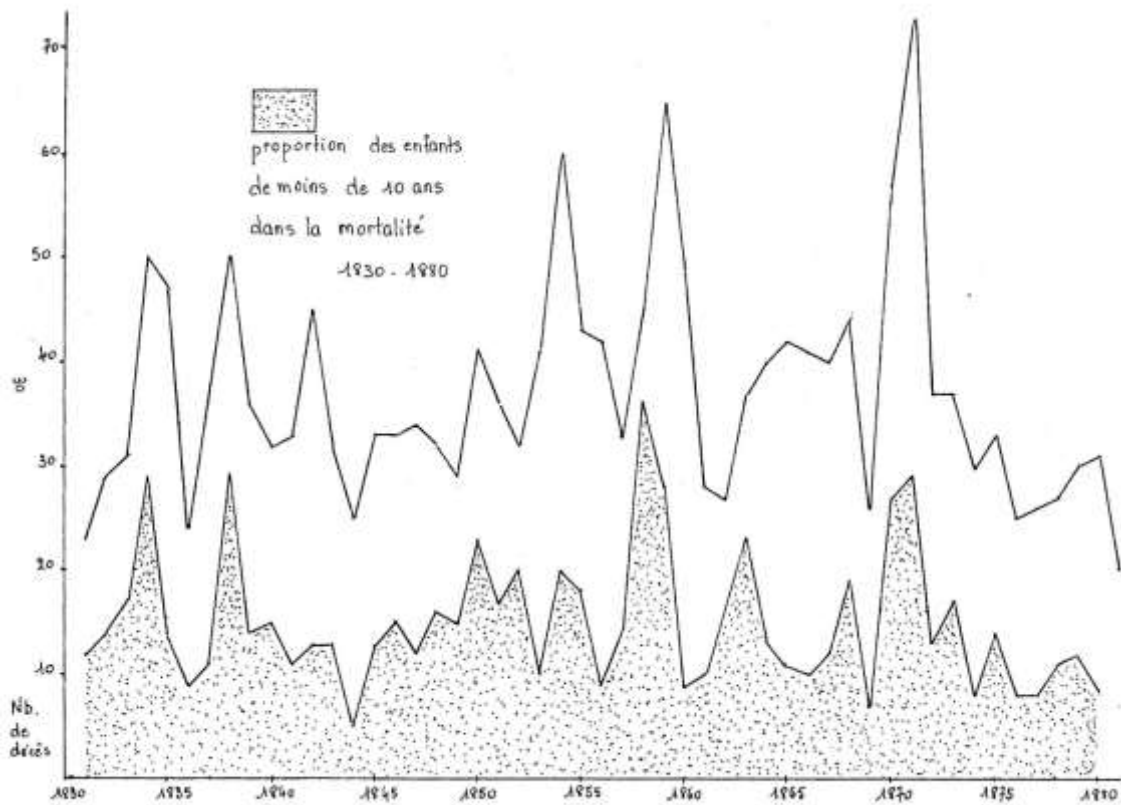
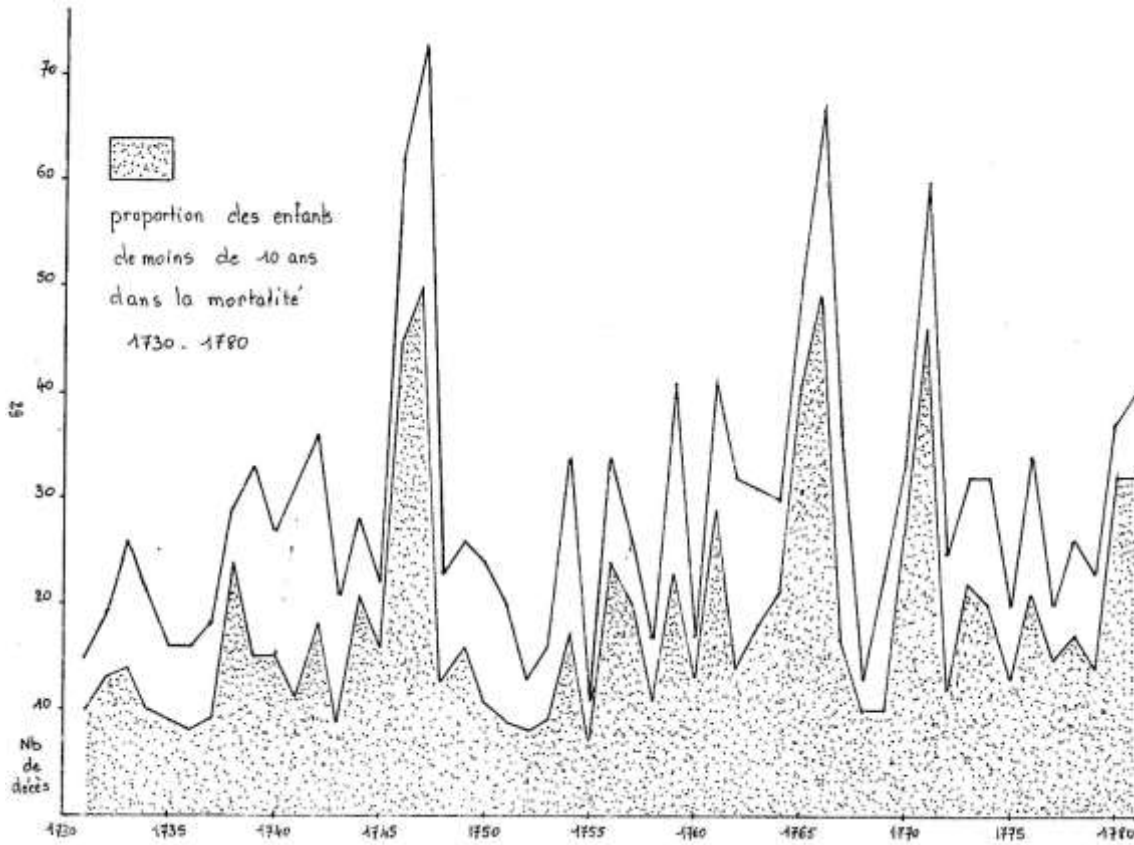
François Soing, chirurgien, marié en 1773, aura neuf enfants ; sept d'entre eux mourront âgés de moins de quatre ans. Preuve, s'il en était besoin, que les hommes de science de l'époque étaient impuissants dans leur famille comme dans celle des autres.

Jean Brunet, tisserand, se marie en 1779 ; il aura deux épouses et quatorze enfants dont neuf mourront avant d'avoir atteint quatre ans.

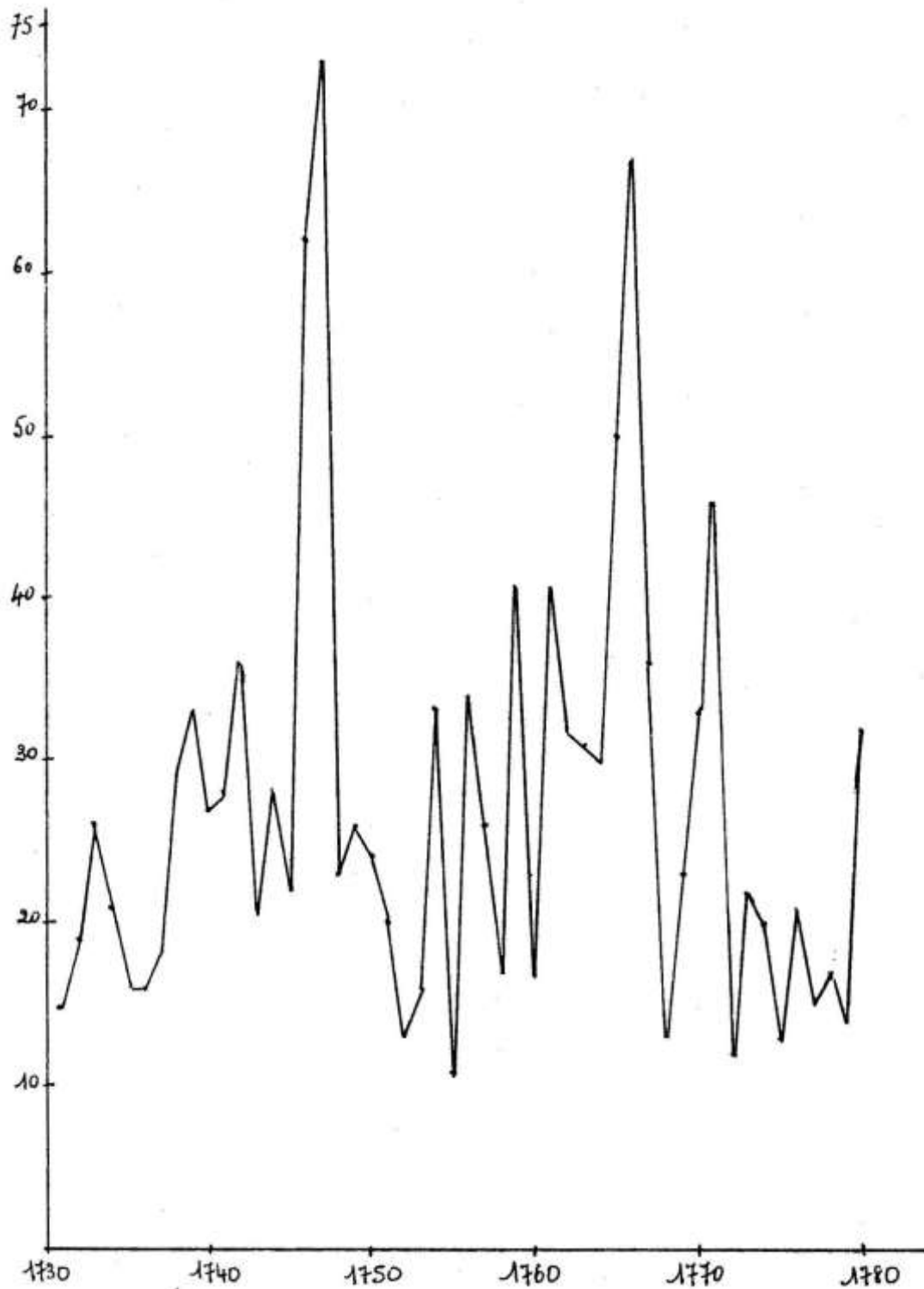
Tous ces cas ne sont pas des exceptions. Toutes les familles, quelles qu'elles soient étaient, avant la Révolution, confrontées à ces mêmes problèmes qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui, à deux siècles d'intervalle.

\*\*\*

Les anciennes familles de Charost

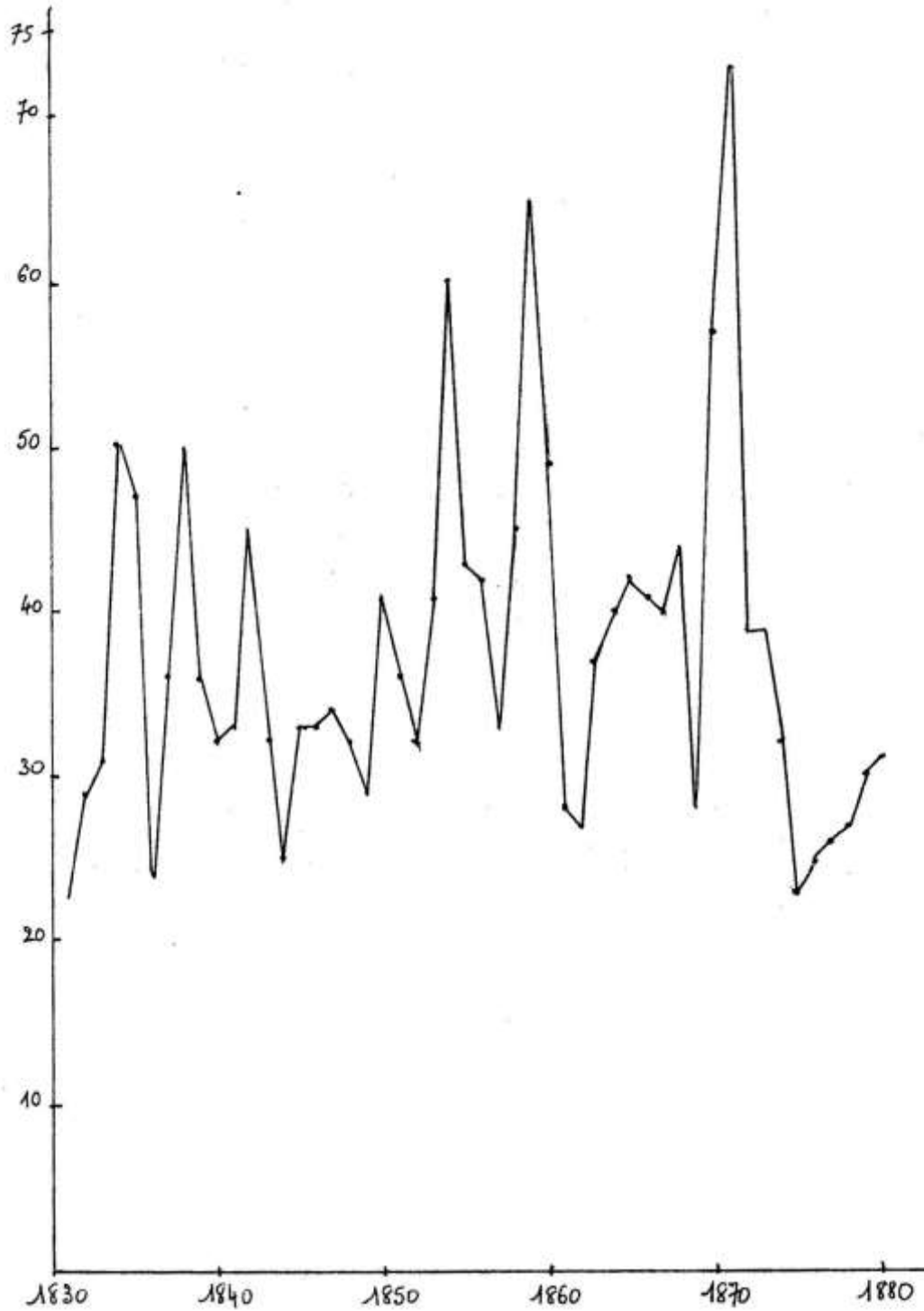


### Décès à Charost (1730-1780)



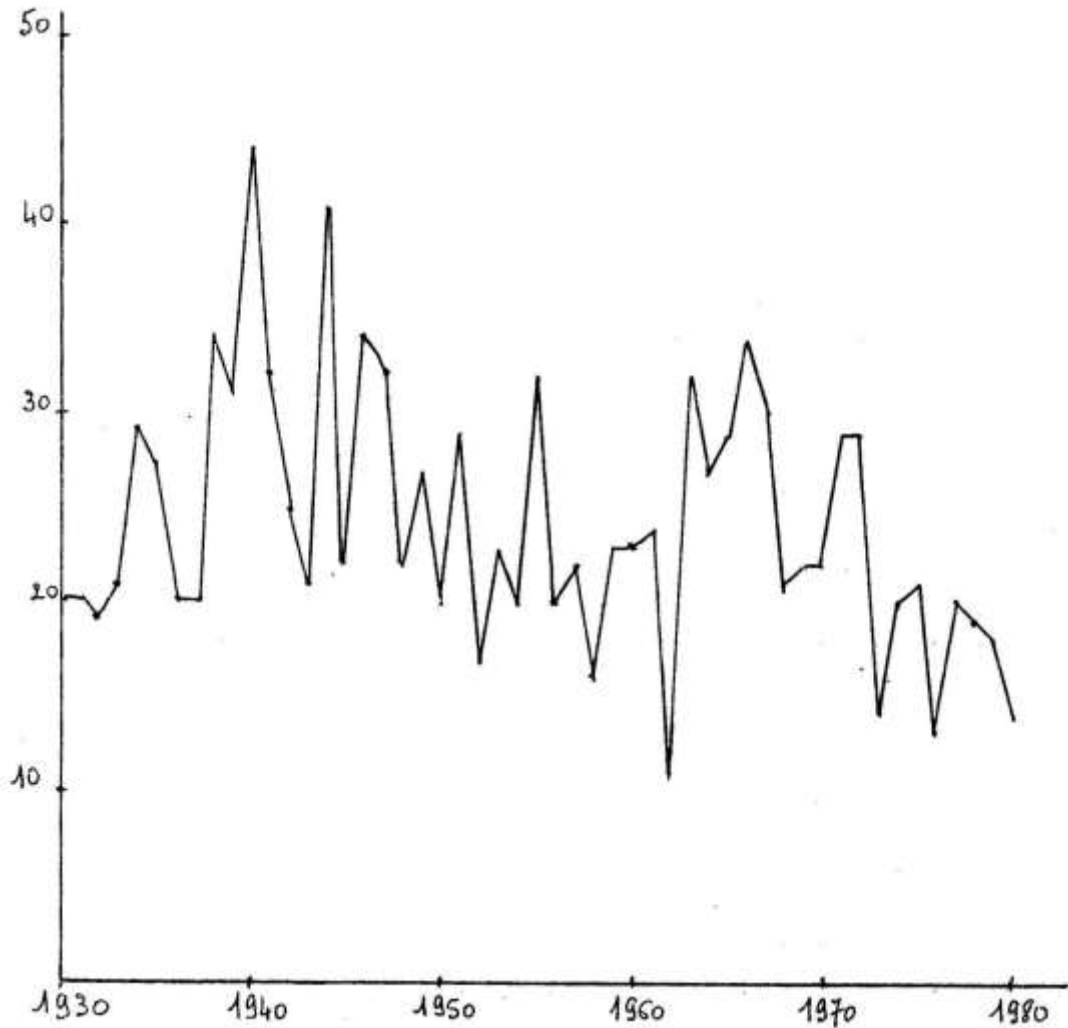


### Décès à Charost (1830-1880)



## Décès à Charost entre 1930 et 1980

Malgré la mortalité importante aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la moyenne des naissances dépassait celle des décès, ce qui n'est plus le cas dans la période étudiée du XX<sup>e</sup> siècle : la moyenne des décès surpasse celle des naissances !



### Moyenne annuelle des décès

1730-1780	29
1830-1880	37,9
1930-1980	24

## Les actes d'état civil

Voici quelques exemples d'actes dont la formulation varie selon les époques.

Jusqu'en 1792, les registres étaient tenus par les curés des paroisses et les naissances étaient enregistrées sous la rubrique « baptêmes » ; c'était assez bref : nom du baptisé, noms des père et mère, des parrain et marraine, le souvent sans mention de profession ni de domicile.

Avec les registres d'état civil, sous la Révolution, on tombe presque dans l'excès contraire. Voici un acte de naissance :

*« Aujourd'hui, premier jour complémentaire de l'an IV de la République française une et indivisible, 5 heures du soir, par devant moi, Jacques Fabre, agent municipal de la commune de Charost, département du Cher, élu le 15 brumaire dernier pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, est comparu en la maison commune de Charost le citoyen Hyacinthe Gorgeon, propriétaire domicilié en la commune de Charost, lequel était assisté de Pierre Gorgeon, charron, âgé de 37 ans, et de Justine Prévot, âgée de 29 ans, tous domiciliés dans la commune de Charost, a déclaré à moi, Jacques Fabre, que Anne Belin, son épouse en légitime mariage et accouchée d'aujourd'hui en sa maison située au grand faubourg de cette dite commune de Charost, d'une enfant femelle qu'ils m'ont présentée et à laquelle ils ont donné le prénom de Justine.*

*« D'après cette déclaration que les citoyens Pierre Gorgeon, oncle de l'enfant, et Justine Prévot, voisine, ont certifié conforme à la vérité, étant la présentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu du pouvoir qui me fut délégué, le présent acte, que Hyacinthe Gorgeon, père, et Justine Prévot, voisine, ont signé avec moi, sauf Pierre Gorgeon qui a déclaré ne savoir signer. »*

Voici une publication de mariage sous l'Ancien Régime, concernant la famille Périchost, mariage religieux bien entendu à cette époque :

*« L'an 1694, le 8e de novembre, après les publications et les fiançailles faites entre Jean Périchost, maréchal, et Jeanne Gouault, fille de Pierre, tous deux de cette paroisse, et ne s'étant trouvé aucun empêchement canonique, je soussigné, prieur de Charost, les ai reçus à la bénédiction nuptiale en présence de Jean Gouault, Pierre Rimbeuf, Pierre Trumeau.*

*Pontey, curé-prieur. »*

Encore un mariage, double cette fois, dans la même famille :

*« Le 9 juillet 1735, après la publication des promesses de futur mariage en cette paroisse aux prônes de nos messes paroissiales par trois dimanches, d'entre Jacques Périchost, fils de défunt Jacques Périchost et de Françoise Naudion, ses père et mère, d'une part, et de Marguerite Pauvrehomme, veuve de N... Thomas, d'autre part,*

*d'entre François Périchost, veuf de Magdeleine Nonin, d'une part, et Marie-Anne Pauvrehomme, fille de Jean Pauvrehomme et Marie Margueritat, ses père et mère d'autre part,*

*auxquelles publications il nous avait paru aucun empêchement, les susdites parties fiancées se sont approchées des sacrements pour se disposer audit mariage, moi soussigné, curé-prieur de la paroisse de Charost, invite à la bénédiction nuptiale ledit Jacques Périchost avec Marguerite Pauvrehomme, et François Périchost avec ladite Marie-Anne Pauvrehomme, que je leur ai accordé toutes les ordonnances du diocèse préalablement observées et que les susdites parties m'ont donné par écrit leur consentement en présence des parents.*

*Legon »*

Voici un autre mariage sous la Première République :

*« Au 8e jour du mois de nivôse, l'an X de la République. Acte de mariage de Antoine Marchand, âgé de 28 ans, né à Charost, département du Cher, le 16 du mois de novembre 1774, profession de tailleur, demeurant à Charost, département du Cher, fils majeur de feu Jérôme Marchand, boucher, et de Françoise Ravier, ses père et mère, domiciliés en la commune de Charost,*

*et Anne Duchault, veuve de Louis Gaillardot, âgée de 27 ans, née à Charost le 17 du mois de septembre 1775, demeurant à Charost, fille majeure d'Antoine Duchault et Anne Mérigot, ses père et mère, domiciliés en cette commune de Charost,*

*lesdits époux ont déclaré prendre en mariage, l'un Anne Duchault, l'autre Antoine Marchand, en présence de :*

*Jean Marchand, boucher, âgé de 33 ans, frère du futur,*

*Françoise Ravier, âgée de 55 ans, mère du futur,*

*André Demay, boulanger à Charost, âgé de 35 ans, ami de la future*

*et Joseph Souadet, propriétaire à Charost, âgé de 34 ans, ami de la future.*

*Après quoi, moi, Hyacinthe Gorgeon, maire de la commune, ai prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux sont unis en mariage.*

*Les époux et témoins ont signé avec moi, sauf Jean Marchand et André Demay qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis. »*

Pour terminer, deux actes de décès :

*1669. « Décès de Antoine Pénin, vivant menuisier, demeurant proche le moulin de ce lieu, âgé d'environ 80 ans, s'étant trouvé mallade, a requis les sacrements et l'absolution. Ce jour, n'ayant peu recevoir le saint viatique, est toutes fois décédé en fort bon chrestien et avec grande repentance de ses péchés, et son corps a été inhumé au cimetière de céans par moy, vicaire soussigné, le trentiesme octobre mil six cent soixante neuf.*

*Bouillet. »*

À nouveau sous la République :

*« Aujourd'hui 26 germinal an V de la République française une et indivisible, à 10 heures du matin, par devant moi, Michel Gouault, agent municipal de la commune de Charost, département du Cher, élu le 10 germinal an V pour recevoir les actes destinés à la constatation des naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparus en la maison commune de Charost le citoyen Jean Périchost, maréchal, âgé de 28 ans, et Marie Gouault, âgée de 29 ans, tous les deux domiciliés en cette commune de Charost, m'ont déclaré que Pierre Périchost, leur fils, âgé de 7 mois et demi, est mort hier à 3 heures après-midi, en sa maison située Grande rue de cette ville.*

*« D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, et je me suis assuré du décès dudit Pierre Périchost et j'ai dressé le présent acte que Jean Périchost et Marie Gouault, père et mère du défunt, qui ont déclaré ne savoir signer, sauf Jean Périchost qui a signé avec moi. »*

## Les enfants trouvés

En des temps où la misère était grande, sans protection sociale, l'abandon d'un enfant, puis l'adoption sans doute par une autre famille, où la mortalité infantile creusait des vides, était chose fréquente.

L'église tenait les registres d'état civil et la première chose à faire était de baptiser l'enfant ; voici quelques baptêmes d'enfants trouvés :

1654. « Le 17 avril fut baptisée « Marie de la boutique » qui fut trouvée sur une boutique de la ville de Charost. Le père et la mère d'icelle nous sont inconnus. Son parrain est le sacristain. »

« Le 25 décembre 1664, jour de Noël, il a été trouvé un enfant devant la boutique de dame Gabille de Charost, lequel avait du fil attaché au col. Il a été baptisé Noël. »

Voici d'autres relations de quelques drames de la misère consignés dans les registres :

En 1671, une fille de pauvres mendiants est décédée à l'hôpital de Charost, âgée de 15 mois.

En 1732, le curé procède à l'inhumation d'un enfant « à-demi-gâté », sans âge.

« Le 2 mars 1762 est enterrée dans le cimetière une petite fille née de la veille et baptisée par Marie Ferragu, sage-femme. Sa mère était une mendicante étrangère dont on n'a pu savoir le nom ».

En 1822, Marie-Anne Dupuy, « fille errante », a accouché en cette commune.

Marie naît en 1840, d'une mendicante Marie, demeurant à « néant ».

En août 1838, dame Champion, étant seule, a trouvé dans la rue un enfant de sexe masculin, ayant tout au plus 24 heures d'existence et sans aucune marque sur le corps qui puisse donner aucun indice, et de suite l'enfant a été inscrit à l'état civil sous le nom de Pascal Gourdin.

Les deux rapports suivants sont plus complets et donnent des renseignements sur la façon dont étaient vêtus les bébés à cette époque :

*« Le 9 juillet 1849 a comparu François Lescaut, 74 ans, garde-champêtre à Charost, qui nous a déclaré que le 9 juillet, à 4 heures du matin, étant accompagné du sieur Harivelle, cordonnier à Charost, il a trouvé déposé sur de la luzerne, dans un tombereau appartenant à M. Dartier et posé dans son magasin à bois sis près de Charost sur la route d'Issoudun, un enfant vêtu de trois mauvais drapeaux (couches), deux langes, l'un bleu et l'autre d'une couleur grise avec des*

*fleurs rouges, mais sale et passé, d'une mauvaise brassière de coton violet à raies, d'un bonnet d'indienne bleue, ayant à l'extrémité du bras droit un ruban bleu et au bras gauche un ruban bleu et un rouge, la tête recouverte d'un mauvais mouchoir bleu passé, raccommodé d'une pièce de couleur plus foncée. Nous avons visité l'enfant et reconnu qu'il était de sexe masculin, âgé de 15 jours environ. Nous avons inscrit l'enfant sous le nom de Dunoyer Aristide-Franklin (enfant de la République) et avons ordonné qu'il fût remis à Madame Harivelle à l'effet de prendre soin dudit enfant jusqu'à ce qu'il nous fût parvenu des ordres de M. le préfet ».*

*Le 25 mai 1850 : « Louise Moulinneuf, 28 ans, sans profession, nous a présenté un enfant de sexe masculin. L'enfant a été trouvé en face de la demeure du sieur Lojewski Charles, docteur en médecine, sur un fagot de bois sec ; il paraît être âgé de 4 jours. Il était couvert d'une étoffe indienne lilas ; ses brassières étaient en molleton blanc ; il portait un bonnet de coton violet, un mouchoir de tête, une chemise en toile de coton, au mauvais drapeau (couche), une mauvaise grosse étoffe à morceaux enveloppant le tout. Il lui a été donné le nom d'Urbain Fagot. »*

Un mois plus tard, un autre garçon était trouvé à même la terre en face la demeure du sieur Lojewski. Sans doute ces mères désespérées, connaissant la bonté du médecin pour les indigents, voulaient-elles mettre leur enfant abandonné sous sa protection.

## Les mendiants

Le recensement de 1841 fait apparaître au chapitre des différentes catégories de population celle de mendiant ; cet état était officiellement reconnu. Voici le nombre de mendiants domiciliés ou résidant habituellement dans la commune :

3 hommes, 15 femmes, 7 enfants garçons et 2 enfants filles, soit 27 personnes.

Les causes de la mendicité sont les suivantes : vieillesse, trop grand nombre d'enfants, veuvage, indigence des parents, infirmités, défaut d'ordre, défaut de travail et même « pour inconduite de son gendre » et aussi « défaut de courage ».

## **La vie quotidienne**

À travers les inventaires après décès (les actes notariés), on peut retrouver le type d'habitation, les outils, les objets familiers de la vie de tous les jours. En voici quelques exemples :

Dans un acte de **1774, Pierre Périchot, vigneron**, sa femme, Marie Lienne (ils auront 8 enfants) et ses beaux-parents, louent pour 9 ans à messire Jean Compaing, curé-prieur de la paroisse Saint-Michel de Charost, une locature située au Grand faubourg, appelée la Fontaine, composée d'une chambre d'habitation, une autre petite chambre sans cheminée, le tout sous un même toit couvert de paille, un jardin devant et derrière, jouxtant le chemin de la fontaine Rougeline, une chènevière, un autre jardin et le chemin de Castelnau.

La chambre d'habitation ou « chambre à la cheminée » était la pièce principale, la seule chauffée souvent, avec un feu de bois. La famille y vivait et y dormait. Autour de la maison, on trouvait la grange, la bergerie, l'écurie, le cellier, le fenil, la basse-goutte (petit appentis à un seul versant) ; au-dessus le grenier, au-dessous la cave. Quelquefois la maison était couverte de tuiles.

**Sous la Révolution**, les biens du sieur **Claude-François de Fadats** furent confisqués car son frère Jacques avait émigré. Claude-François reçut la moitié du montant de l'estimation. Voici la description de leurs maisons qui sont du « haut de gamme » pour l'époque, si l'on peut dire :

« La première comprend 3 chambres basses à cheminée, une cuisine, 2 autres chambres à cheminée, une cave, un grenier, une écurie à quatre chevaux, une petite lessiverie, 2 petites cours avec un puits dans l'une des cours, jouxtant au levant la place du marché, au midi une fosserie qui conduit au Puits-Moreau, au couchant à la maison Prévot, au nord la Grande rue.

« La seconde comprend un magasin servant de grange couvert en tuile, une cave voûtée, 2 cabinets, un jardin clos de murs, jouxtant au levant la face de la maison de Béthune, au midi le mur de ville, au couchant un jardin.

« La troisième maison possède 3 chambres basses à cheminée, cave dessous, grenier dessus, une écurie à tenir les chevaux, un fenil dessus, une cuve, un cuvier, des latrines et une cour close de murs, jouxtant au levant la rue du Fourt, au midi la rue Brivault, au nord les fossés de la ville. »



Voici un inventaire établi également en **1774** chez **Jean de Dieu, aubergiste-cabaretier**, veuf (quelques explications sont données entre parenthèses) :

dans la chambre d'habitation « à la cheminée »

1 crémaillère, 2 chenets, 1 pelle à feu

1 châlit à quenouilles (cadre de bois au-dessus du lit soutenu par des colonnes aux 4 coins du lit) garni d'une paillasse (enveloppe garnie de paille), un traversin rempli de plumes d'oies, 2 draps de chanvre, une couverture de laine blanche, des rideaux et un tour de lit bordé d'un galon de fil blanc

2 coffres fermant à clé, 1 de chêne, 1 de noyer

1 autre châlit à quenouilles avec des « ridiaux » de droguet jaune, tour de lit de drap rouge bordé de franges de soie

1 arche (coffre à faire le pain), 1 pétrin, 1 dressoir.

Pour la vaisselle de l'auberge : 12 assiettes de faïence, 22 plats de caillou de différentes grandeurs, 3 chaudrons, 2 poêlons, 1 poêle, 1 écumoire, 2 broches à rôtir, 1 lèchefrite, 2 réchauds en cuivre jaune, 26 cuillers d'étain

1 bassinoire de cuivre, 4 chandeliers de fer

1 pinte (un peu moins d'un litre) et 1 chopine (1/2 litre) en étain

1 grande table, 2 bancelles, 1 petite table, 6 chaises de paille.

dans la chambre de derrière « à la cheminée »

2 chenets de fer

1 couchette à quenouilles garnie d'une couette, 1 traversin rempli de balle, des rideaux de toile grise

1 moulin à passer la farine garni de toile

1 vieux fauteuil clouté.

dans la chambre de devant :

1 châlit à quenouilles avec paillasse

1 coffre de chêne, 1 coffre de noyer, 1 table ronde

1 braye à chanvre, 1 dévidoir, 1 travail (instrument qui sert à mettre le fil en écheveaux)

1 grande huguenotte de terre brune (marmite de terre sans pieds ou à pieds très bas, ou petit fourneau surmonté de cette marmite)

1 armoire à 2 battants fermant à clé avec 6 draps, 8 nappes dont 5 petites, 8 serviettes, 4 essuie-mains à rayures, des habits et du linge

34 livres de plein en paille (le mot "plein" concerne le chanvre).

dans la chambre haute « à la cheminée » (à l'étage)

plusieurs châlits à quenouilles

1 table carrée, 2 bancelles.

dans le grenier

2 boisseaux de pois blancs, 1 boisseau de fèves, 10 balles de froment, différents pièces de poterie

18 boisseaux de marsèche (orge), environ 8 boisseaux de mouture (mélange froment-seigle-orge) et 1 boisseau de froment

dans la cave

2 poinçons, 1 corde de bois à brûler, 1 cuveau à lessive

dans le cellier

15 poinçons et barriques en mauvais état

dans la cour

1 vache à poil rouge

le fumier devant l'écurie

1 brancard monté sur ses roues

1 casse de fonte (chaudière pour la vaisselle, la cuisson du boudin, la cuisson des pommes de terre pour les cochons)

dans le fenil

le foin qui y est placé.

\*

**La même année 1774**, deux autres veufs demeurant au Faubourg, Jean Gannat, tisserand, et Anne Baron, vont se mettre en ménage. Point de communauté de biens. Voici l'apport de la future épouse :

1 plaintie (lit de plume) et 1 traversin en coutil rempli de plumes d'oie

1 petit tenou (cuvier à faire la lessive)

1 quart de vin rouge

1 moulin (sans doute moulin à passer la farine).

S'il est vrai qu'on peut vivre d'amour et d'eau fraîche, un quart de vin (environ la moitié d'un poinçon) sera tout de même mieux !

\*

En **1818**, monsieur **Hidien, demeurant à Poisieux**, fait vendre le mobilier de son père, ayant demeuré Grande Rue à Charost ; en voici le détail (on y trouve beaucoup d'outils) :

Pour le mobilier

1 pelle, 1 pincette, 1 crémaillère, 1 bois de lit et 1 paillasse

1 arche à tiroirs, 3 tables, 1 berceau, 1 armoire fermant à clé

1 bas de buffet, 3 grosses chaises, 2 petites chaises, 1 poêle.

Pour les ustensiles de cuisine et objets divers :

1 huguenotte, 1 saladier, 1 pochon (louche) de cuivre jaune, différentes pièces de poterie, 2 poêles, 2 pots de caillou avec leur couvercle, 1 grand plat de caillou, 6 mauvaises tasses et leurs soucoupes, 14 assiettes, un grand plat, 2 chaudrons de cuivre jaune

3 fers à repasser, 1 lanterne en fer blanc, 2 flambeaux argentés

1 boudinoir (espèce d'entonnoir pour faire le boudin) en fer blanc, 1 couperet de fer, 1 flambeau, 1 pot de chambre,

12 volumes « Réflexions sur le Nouveau Testament »

2 montres d'argent, 2 chandeliers, 1 encrier de plomb, 1 casse de fonte.

Pour les outils :

3 paniers d'osier, 3 corbeilles, 1 dévidoir, 1 cage en fil d'archal (claire en fil de laiton formant plan incliné pour nettoyer les grains), 1 lanterne de gros fil de fer, 6 cercles de fer, 1 paire de romaines (balance à fléau munie d'un crochet), 1 fourche de fer, 1 marteau, 1 égrugeoir (petit récipient dans lequel on écrase le sel), 2 chiens (outils en forme de barre à l'usage du tonnelier), 1 paire de tenailles, 1 crochet à 3 branches, 1 chaîne de fer, 1 décalitre, 1 double-décalitre, 1 ancien boisseau, 4 fers à fendre, 1 hassiau (petite hache), 1 arrosoir, 2 cribles à main, 2 paires de fourreaux de cuir pour chevaux (pour éviter le frottement des chaînes sur les flancs du cheval dans un attelage, on enfilait la chaîne dans le fourreau), 1 plaine (outil à deux poignées dont se servent les tonneliers pour planer les douves), 1 ciseau de fer, 1 hachereau (petite hache) de fer, 1 cognée de fer.

Au vu de cette énumération d'outils, ce monsieur avait sans doute été tonnelier.

\*

Toujours en **1818**, voici le détail de la vente effectuée à la requête de **Jacques Pinoteau, cultivateur** demeurant en la locature de l'Huilerie, commune de Charost. Il s'agit d'une maison assez cossue :

dans la chambre d'habitation « à la cheminée » :

- 1 crémaillère, 2 chenets, 1 pelle de fer, 1 soufflet, 1 paire de pincettes, 1 bouche-four (plaque en tôle ou en bois avec laquelle on ferme la gueule du four pendant la cuisson du pain), 1 salinier (coffre en forme de chaise où l'on met le sel à la cuisine ou petite boîte de bois à couvercle mobile sur pivots destiné au même usage et qui se suspend sous le manteau de la cheminée)
- 1 bois de lit à 4 quenouilles, garni, avec ciel en bois
- 1 couchette d'enfant garnie de sa ballière et deux draps
- 1 coffre de bois fruitier avec linge et hardes fermant à clé
- 1 autre coffre de chêne avec 25 draps (tant bons que mauvais)
- 1 petite armoire en bois de noyer à un battant avec 9 nappes, + 4 mauvaises serviettes, + 4 essuie-mains
- 3 mauvaises besaces en toile dont une pleine de 2 kg 1/2 de laine blanche
- 1 moulin à passer la farine en bois de chêne garni de mauvaise toile
- 1 mauvais bahut, 1 armoire à deux battants, 1 bas de buffet en chêne
- 2 bûches, 2 cognées, 2 déchaussoirs, 2 petits marteaux, 1 piochon, 1 gouet (serpe), 1 serpe, 1 seau à puiser l'eau, 1 mauvaise scie, 1 fusil simple, 3 paniers avec deux paires de crochets, 1 lampe de fer blanc, 8 sacs à blé, 3 casses de fonte
- 2 poêles, 6 bouteilles de verre, 20 pièces de poterie, 3 mauvais pots de fonte avec couvercles de tôle, 10 cuillers et 10 fourchettes de fer, 4 verres,
- 1 assiette de faïence, 1 écuelle de caillou, 1 huguenotte et 8 plats de terre, 2 tasses d'étain, 1 petit gril de fer, 2 chaudrons de cuivre jaune, 2 petits poêlons, 24 pièces de poterie servant à mettre le laitage
- 1 table ronde et 7 chaises, 1 pendule avec sa boîte.

La pièce d'habitation était on ne peut plus remplie !

dans le cellier :

- 7 mauvais poinçons, 1 cuve, 3 pelles à enfourner le pain, 4 cribles à main et un d'archal, 1 mauvaise faux, 1 enclume, 1 marteau, 2 chiens, 1 pince de

tonnelier, 1 entonnoir de bois, 1 mauvais petit coffre, 8 paillasses à pain (corbeilles en paille tressée) avec leur linge ;

dans la grange :

1 mauvais van, 1 décalitre, 1 autre boisseau ancienne mesure (le boisseau – bossiau en berrichon – utilisé pour les matières sèches contenait environ un décalitre), environ 80 douzaines (1 douzaine = 12 gerbes) de blé froment, tant blé d'hiver que blé de mars, 60 douzaines de marsèche, 34 douzaines d'avoine

toute la paille du blé battu et à battre

2 fourches de fer, environ 3 décalitres de chènevis ;

dans une loge :

une grande cuve reliée avec trois cercles de fer, pouvant tirer environ 15 pièces de vin

dans l'huilerie servant d'écurie

2 chevaux, 1 sous poil noir, l'autre sous poil blanc, tous deux hors d'âge, garni chacun d'un mauvais collier et d'un mauvais harnais de limon

1 cognée de charron, 1 plaine, 3 tarières, 1 essieu, 3 ciseaux, 1 bec d'âne (outil de menuisier), 1 scie, 2 prolonges (cordages), d'autres vieux cordages, 1 paire de bançons (manches de charrue), 1 chevalet de tonnelier ;

dans le grenier au-dessus de la maison d'habitation :

1 pot à salé et 4 bouteilles à huile, 1 mauvaise roue à filer avec un dévidoir, 10 dal de seigle, 10 dal de derrière de froment (petit blé pour les poules), 40 kg de ferraille, 1 pelote de fumier et celui qui est dans les étables, 1 brouette à fumier à roue de fer, 1 mauvais brancard, 1 tombereau non monté, 1 charrue de chevaux, 3 mauvaises herses avec deux fers de rouleau, 1 piège à fouines

environ 14 cents de bourrée (fagots) de ramille (menues branches avec leurs feuilles), 16 mètres de planches, tant bon que mauvais

30 m ou 90 pieds de barrière de râtelier très mauvais

20 kg de chanvre non taillé, 11 kg de chanvre filé (de gros fil).

\*\*\*

Un peu plus tard, en **1825**, voici un autre remariage entre deux veufs, **Pierre Gablin et Marie Dodu**. Il n'y aura pas de communauté et voici leurs biens respectifs :

Ceux du futur époux :

- 1 crémaillère et 1 vieux chenet
- 1 poêle et 1 paire d'efforces (ciseaux à tondre les moutons)
- 1 cognée, 1 fourche en fer, 1 déchaussoir (outil pour déchausser les arbres)
- 1 pic, 1 vrillet, 1 mauvais coffre, 1 moulin à passer la farine
- 1 mauvais bois de lit garni de vieux rideaux
- 4 draps, 2 ballières (sacs remplis de balles d'avoine pour les lits)
- 1 seau, 1 chaudière de fonte, 1 table
- 5 poinçons et 1 quart, 1 cuve cerclée de fer
- 1 bête asine et son bât.

Ceux de la future épouse :

- 2 chenets et une pelle, 1 poêle, 1 poêlon, 1 dressoir
- 1 mauvaise arche et un vieux rayon, 1 chaudière de fonte
- 1 arche à faire le pain et 1 coffre, 5 draps de lit
- 1 mauvais bois de lit et 1 ballière
- 1 bois de lit en bois fruitier, 1 traversin en plume d'oie, 1 couverture de laine, garniture et tour de lit en toile rayée.

\*\*\*

En **1825** également, **André Morinet, vigneron à Charost**, veuf en communauté de biens de Françoise Marc, a une fille mineure, Elizabeth, d'où cet inventaire après-décès :

Dans la chambre d'habitation « à la cheminée », la seule pièce du logement, le même mobilier sommaire :

- 1 mauvaise crémaillère
- 1 pot à salé dans lequel il s'est trouvé un boisseau de pois verts
- 2 bouteilles de terre contenant de l'huile de noix
- 1 arche neuve en bois fruitier
- 18 boisseaux de blé froment

- 1 poinçon de vin rouge de la dernière récolte
- 1 petite armoire toute neuve de bois fruitier
- 1 lit avec tour en cady vert, ciel en indienne
- 3 chaises de paille.

L'armoire va livrer, en plus du linge, la composition du trousseau féminin :

- 4 draps de toile presque neuve
- 1 petite nappe,

et les vêtements de la défunte :

- 2 jupons de drap, l'un gris, l'autre bleu
- 2 jupes pareilles
- 1 autre jupe de drap bleu avec un jupon de droguet de Romorantin
- 1 capote de drap bleu
- 1 capote de droguet gris
- 4 jupes et 3 tabliers d'étoffe de coton
- 2 jupons en cotonnade
- 9 chemises à demi-usées, différentes coiffes
- 7 mouchoirs de cou
- 1 corset
- 5 paires de bas de coton
- 1 paire de bas de laine.

Dans l'inventaire qui va suivre, on trouvera **également un trousseau féminin**, ce qui nécessite quelques explications préalables :

- la capote est une grande mante retombant jusqu'aux talons, à capuchon pouvant se relever sur la tête, que les femmes mettaient par-dessus leurs vêtements par mauvais temps ou lorsqu'elles étaient en deuil ;
- le "capichon" est un capuchon en étoffe de laine blanche que les femmes mettaient sur le bonnet et qui couvrait les épaules ;
- les béguinettes étaient de petites coiffes qui s'attachaient sous le cou par une bride.
- La femme avait des mouchoirs de poche mais aussi des mouchoirs de cou, fichu ou petit châle des campagnardes.

- Le drap poulangis était une étoffe commune à raies ou unie, espèce de droguet (étoffe de laine à bas prix) fabriqué mi-partie de fil de chanvre et de fil de laine, par les tisserands de campagne.

**Quelques termes du prochain inventaire ont un rapport avec la lessive.**

Voici donc comment se déroulait cette opération qu'on appelait en berrichon la "buie" et qui se passait à l'extérieur de la maison :

- le linge était mis à tremper puis "dégrossi" à la brosse et au savon sur la "selle à laver" ; ensuite, on le disposait dans le "tenou", cuvier de bois muni d'un orifice à sa base ; cet orifice devait laisser passer le liquide et non le linge ; on ne devait pas le boucher complètement : un morceau d'assiette cassée faisait l'affaire. Quand le linge était placé, on disposait au-dessus le "cherrier" ou drap de lessive dans lequel on plaçait les cendres de bois. On nouait le cherrier pour éviter la dispersion des cendres dans le linge ;
- par ailleurs, on faisait bouillir de l'eau dans une casse et, à l'aide du "pot à buie" (récipient cylindrique au bout d'un manche de bois), on versait l'eau bouillante dans le tenou ;
- l'eau de lessive ou "lissu" était récupérée à la sortie du tenou ; on la faisait de nouveau bouillir pour renouveler l'opération qui pouvait durer plusieurs heures. Ensuite, le linge était rincé à la rivière, au lavoir.

\*

Il sera également question du décès d'une jeune femme dans les pages qui vont suivre.

**Voici donc quelques rites autour de l'enterrement au milieu du siècle dernier :**

- la "changeuse" fait la toilette de la défunte et l'habille pour la placer dans le cercueil ; on lui paie également le "prix des cendres" (peut-être est-ce le prix du lavage du linge qui a été sali pendant la maladie et la mort ?) ;
- les 4 porteurs du cercueil seront également indemnisés ; ce sont en général des voisins ou parents ;
- dès la connaissance du décès et la fixation du jour et heure des obsèques, la famille commande une quantité de pain au boulanger ; ce pain sera emporté à l'église et béni au début de la cérémonie de sépulture. Ensuite, le marguillier le découpe en morceaux et le distribue à l'assistance au moment de l'offrande ; il se servait d'une petite corbeille au bout d'un manche pour présenter les morceaux de pain bénit jusqu'au bout des rangées de fidèles assistant à l'office.

\*\*\*



**Voici maintenant l'étude chiffrée que présente Jean-Paul Thévenin sur un couple, Jean-Baptiste Orvelin (1812-1851) et Marie Dumas (1819-1853), nés et décédés à Charost, mariés sous contrat en 1838.**

Jean-Baptiste Orvelin était tisserand à la date de son mariage, et par la suite vigneron, propriétaire exploitant.

Le ménage eut trois enfants : Antoine, Jean-Baptiste et Marie-Julienne (épouse Gabilloux) ; avant la majorité des enfants, les parents étaient morts, à moins de quarante ans.

De ce fait, maître Lebrun, notaire à Charost, procéda, pour la conservation des droits des parties, à "l'inventaire fidèle et description exacte" des biens qui dépendent des successions Orvelin-Dumas.

Leur maison était située au faubourg, route de Vierzon.

À la date du mariage, il y a cent cinquante ans, le 29 janvier 1838, le futur apporte :

les droits dans la succession de sa mère, Anne Forest, décédée en 1815, de laquelle il est héritier pour moitié,

les droits dans la succession d'Antoine Orvelin, son frère décédé en 1817, dont il est héritier pour trois-quarts.

De plus, François Orvelin constitue en dot à son fils : 2 paires de draps de lit de 8 F.

La future apporte la dot constituée par les Dumas à leur fille :

une pièce de terre, "pièce de l'Ormat" (Chemisette verte), à Charost, de 32,50 ares,

un lit composé de son bois à bas-piliers, paillasse en toile à carreaux, couette en coutil remplie de balles, une autre couette, un traversin et un oreiller aussi en coutil remplis de plume mêlée, 4 draps de lit en toile de ménage, 1 couverture de piqué en coton rouge, garniture de lit aussi en coton rouge à raies dedans et ciel en indienne, châssis en bois et tringles de fer :  
200 F

2 nappes : 4 F

Des apports et dots des époux, il entrera en communauté de part et d'autre une somme de 20 F pour former un fond commun de 40 F.

Après leur mariage, les époux résideront chez les parents Dumas, au profit desquels ils travailleront et chez lesquels ils seront nourris comme eux et à leur table, chauffés, éclairés, blanchis et entretenus, ainsi que leurs enfants à naître.

La durée de demeure est fixée à 3 ans, sauf incompatibilité d'humeur. Conséquence : les époux afferment aux Dumas :

les biens provenant d'Anne Forest,

la pièce de terre constituée en dot à l'épousée,

moyennant 80 F de fermage annuel payables le 29 septembre (à la Saint-Michel).

Le contrat est passé en présence de Jean Horvelin, vigneron, et Jeanne Dumas, tante de la future. Aucune des parties ne savait lire ni écrire.

\*\*\*

\*

## Inventaire des biens Orvelin-Dumas

### 1. Deniers comptants

"après recherche faite dans les effets que  
contenait l'armoire"

450 F en pièce de 5 F

+ 93,50 provenant de la vente de deux  
pièces de vin

543,50 F

à déduire :

frais de médecin

30

frais divers

32,10

frais funéraires et

30,95

recommandations aux prières

93,05

reste

**448,45 F**

### 2. Meubles

1 vieille pendule

2 F (estimation)

1 buffet à deux corps (chêne et fruitier), 4  
battants, 2 tiroirs

12

1 moulin à farine garni de ses toiles

20

1 mauvaise table, 1 petit banc

0,50

1 arche en chêne

6

2 tables cirées (fruitier) avec tiroirs

10

1 armoire (fruitier)

40

1 lit complet, composé de son bois à l'ange  
(à rideaux retroussés et sans quenouilles) en  
fruitier, paillasse en toile, 1 plentie, traversin  
en plume d'oie, couverture de laine blanche,  
tour et rideaux en serge verte, tringles en  
fer, fond en indienne, ciel en bois

90

1 autre lit complet

55

4 mauvaises chaises foncées en jonc

1,20

total de

**236,70 F**

### 3. Ustensile et objets domestiques divers

1 crémaillère, 2 chenets en fer, 1 pincette, 1  
chaufferette, 1 salinier en bois

3

1 glace, 3 petites bouteilles en verre noir, 4 verres, 1 poivrière, 1 chandelier de fer	1
1 seau, 1 poêle à frire	1
2 casses en fonte	5
1 pot en fonte	1
1 selle à laver	0,50

dans le buffet

8 poteries, 2 petits barils, 1 bouteille en verre	2,50
1 bassinoire en cuivre rouge	0,75

dans l'arche

12 poteries, 4 pièces de faïence, 4 cuillers en étain, 1 en fer, 1 nappe en toile	4
2 chaudrons en cuivre jaune	3

dans le placard

1 lanterne en fer blanc, 8 pièces en faïence et porcelaine	1,50
1 couperet, 2 tarières, 5 poteries	0,60
3 corbeilles en osier, 1 soufflet, 1 fer à repasser, 1 entonnoir	1,50
1 coquetière en fonte	1,50

#### 4. Le linge

13 draps en toile de ménage	65
2 tabliers de cuisine, 2 besaces en toile	3,75
7 essuie-mains en toile	2,25
3 nappes	3
3 sacs, 3 linges à pain	0,30
1 cherrier (drap de lessive en toile)	1
2 essuie-mains, 1/2 drap, 1 nappe	3,50

#### 5. Garde-robe de la défunte

7 chemises en toile	2,60
36 chemises en toile	45
2 paires de poches (1 blanche, 1 couleur), 1 jupon de couleur, 1 corset, 1 camisole en toile, 1 en cotonnade bleue	2
2 mauvais Jupons, 1 blouse en toile	1,50
10 Jupons de laine et de cotonne de différentes couleurs	30
1 jupon en drap brun	4
6 habillements en drap et cotonne de différentes couleurs	36
1 jupe en drap, 3 en étoffe d'été	4

11 mouchoirs de poche	1,10
10 mouchoirs de cou blancs	2,50
11 mouchoirs de cou de couleur	5,50
35 bonnets	8,80
10 serre-tête	1
8 béguinettes	1,60
5 tabliers de couleur	4,75
1 capote en drap de couleur et 1 capichon en drap poulangis	40

#### **6. Garde-robe du défunt**

39 chemises à usage d'homme	48,75
1 blouse en toile	2
2 vestes, 3 pantalons, 3 gilets (le tout en drap), 1 pantalon et 1 gilet en cotonnade	20
1 blouse en coton bleu, 1 chapeau	2

#### **7. Outillage agricole**

1 van, 1 plancher (sol du grenier)	2
1 petite voiture à âne avec échelles, essieu en fer, roues cerclées de fer	55
1 cuve à tirer, 20 hl, reliée à 4 cercles de fer	60
1 banne (tonneau ouvert servant aux vendanges)	1
2 pelles-bêches, 1 pic, 1 piochon, 1 binoire, 1 fourche	3
2 cribles à main, 1 scie	5
1 crible en fil d'archal	7
1 coffre mauvais	0,50
1 tenou relié de son cercle de fer et de son pied	10
1 liure (grosse corde pour serrer les gerbes ou descendre les fûts à la cave) et 2 traits (chaînes de fer)	1
1 travaire (instrument servant à mettre le fil en écheveaux)	1
9 tonneaux vides	18
3 chantiers (grosses poutres pour poser les fûts dans la cave)	4
1 cognée, 1 pelle en fer, 1 triant (pioche à 3 dents larges)	2
1 harnais de limon, 1 collier pour âne	15
1 bât d'âne	2

1 brouette	2
1 tablier en cuir	1
1 échelle	1

#### 8. Animaux

1 bourrique hors d'âge	25
6 bêtes à laine	24

#### 9. Réserves

15 l d'huile de noix dans une bouteille en verre	12
6,500 kg de laine	6,50
9 kg de fil	18
3 double-dal de froment	15,75
250 bourrées et quelques perches, y compris une loge (cabane en bois et torchis), située au pignon de la maison	15
8 m <sup>3</sup> de fumier	30
paille	1
4,40 hl de vin rouge (de 1851) avec les fûts	100
8 gerbes d'avoine	3
26 douzaines de gerbes de froment d'hiver	156
21 douzaines de gerbes de marsèche	74,50
12 gerbes de seigle	4
1000 kg de paille froment à provenir de la récolte ci-dessus	20
500 kg de paille de marsèche	10
600 kg de sainfoin	24

#### 10. Récole prévue pour les vignes non vendangées

vigne de la Presle (Plou), 12,75 a	25
vigne des Vallées (Plou), 10 a	15
vigne de Chassepain (Saint-Georges), 12,75 a	20
vigne de Charbonnier (Saint-Georges), 12,75 a	15
vigne Charbonnier (Saint-Georges), 6,38 a	10
<u>total</u>	<b>85</b>

#### 11. Sommes dues à la succession

Bertin, aubergiste du faubourg, 220 l de vin rouge	72
Hardy-Maubert, marchand-épiciier, sainfoin en herbe	45
Dumas pour argent prêté	125
Maubert fils, boulanger au faubourg pour l'année de ferme de 2 terres (mémoire)	-

## 12. Passif – Sommes dues par la succession

aux porteurs du corps de la défunte	4
à la femme Picaton, changeuse, et pour le prix des cendres	6
à la femme Chopin pour soins donnés à la défunte	5,25
à la fille Belleret, marchande à Issoudun pour prix de sel	0,75
à Brunet-Lemoine, marchand à Charost	2,10
à Brunet-Clément, marchand au faubourg	7,20
à la femme Gabilloux pour couture	1
à Borget, journalier pour journées de moisson	7
à Rondet, menuisier, pour cercueil	7
à Bonenfant, ferblantier	0,35
à Moreau, maréchal	0,40
pour impôts dans les communes (mémoire)	-
à Maubert, boulanger, pour pain bénit et pour une cuisson	2 12

## 13/ Biens immobiliers

2 maisons, route de Vierzon, acquises par la communauté, une de chaque côté de la route

### Biens propres à Jean-Baptiste Orvelin

terre au Carroir du gué, chemin de l'Aubijon (Plou)	60,80 ares
terre de Beauregard, Charost	24,48
terre Chemisette Verte	91
vignes Charbonnier	19,13
vignes dessus la Grange (la Presle)	15
vignes dessus la Grange (les Vallées) (succession d'Anne Forest sa mère)	10

### Biens propres à Marie Dumas

terre au Buisson-Monsieur	82,08 ares
terre Longes de Veau	70,88

*Les anciennes familles de Charost*

terre Crot à Montblanc	30,40
vigne Chassepain (Saint-Georges)	15
terre Chemisette Verte, Charost	30,40

Le total des biens immobiliers est constitué par 2 maisons, 5 vignes (59,13 ares) et 7 pièces de terre (3 ha 85 a 87 ca).

\*\*\*

Jean-Paul Thévenin a poursuivi ses calculs et nous donne quelques prix de denrées pratiqués en 1853, à partir des éléments de cet inventaire :

vin rouge de l'année	0,25 F le litre
vin rouge de 1846	0,37 F le litre
huile de noix	0,75 F le litre
laine	1 F le kg
froment	4,25 F les 20 litres
froment en grain	0,21 F le litre
froment en gerbe	3 F les 20 litres
marsèche en gerbe	1,86 F les 20 litres
sainfoin	4 F les 100 kg
paille de blé	20 F la tonne
1 cercueil	7 F

\*\*\*

Cette étude a permis d'entrer dans la vie quotidienne d'une famille relativement aisée. Si l'argent liquide n'abonde pas, si les objets, le linge, les meubles n'ont pas une grande valeur, ce ménage possédait 2 maisons, des terres, des vignes, représentant 55% de la valeur de leurs biens.

L'un des 3 enfants du couple, Antoine Orvelin (1839-1887) a épousé Marie Maillet ; la fille, Joséphine, a épousé Jean Riffet et leur fils, Léon Riffet, avec sa femme Hélène Aunier et leur fille Jeanne Riffet, a habité, jusqu'à un passé récent, la maison située 23 route de Vierzon, décrite au début de cette étude.



## **Évolution de la population**

Cartier Saint-René évalue la population de Charost à 1500 habitants en 1750. Les recensements officiels n'existaient pas à cette époque ; on dénombreait la population d'une manière approximative, par "feux ", c'est-à-dire par familles, par foyers.

Aussi, quand il fallut élire un maire et des officiers municipaux, proportionnellement au nombre d'habitants, sous la Révolution, le nombre de feux fut évalué à 170 feux, ce qui fait environ 800 habitants.

Les recensements officiels conservés aux archives communales dates de 1830. À cette date, les 1239 habitants sont répartis ainsi :

313 garçons, 277 filles, 280 hommes mariés et 280 femmes mariées, 34 veufs, 46 veuves et 9 militaires sous les drapeaux.

**1836** : 1363 habitants dont 683 de sexe masculin et 680 de sexe féminin

**1841** : 1411 habitants dont 726 de sexe masculin et 685 de sexe féminin

**1846** : 1605 habitants dont 823 de sexe masculin et 782 de sexe féminin

**1851** : 1575 habitants.

Ce dernier recensement répartit la population en différentes professions :

### **1/ Agriculture**

56 propriétaires cultivateurs

25 fermiers

9 fermiers propriétaires

11 fermiers + un autre état

10 métayers ou colons

7 métayers propriétaires

7 métayers ayant un autre état

124 journaliers-vignerons, -jardiniers, -laboureurs

59 journaliers propriétaires

8 journaliers + un autre état

16 domestiques, valets de ferme, bergers

3 bûcherons, charbonniers

## **2/ Petite industrie et commerce**

39 artisans (25 maîtres, 14 ouvriers)

46 dans l'industrie de l'habillement (16 maîtres, 8 ouvriers, 22 femmes)

24 dans l'alimentation

12 dans les transports

## **3/ Professions libérales**

26 rentiers et propriétaires vivant de leur propriété

3 pensionnés d'État

5 magistrats fonctionnaires

2 employés communaux

2 professions de santé

2 officiers ministériels

1 instituteur

2 ecclésiastiques

## **4/ Domesticité**

16 domestiques, attachés à la personne, à la table, au café-restaurant, à la ferme

## **5/ Désignations diverses**

3 mendiants, mais pas de filles publiques ni de détenus.

Parmi toute la population, 8 personnes seulement sur 1575 avaient plus de 80 ans.

**1856** : 1650 habitants.

Ce recensement fait apparaître une répartition entre ville et faubourg :

965 en ville

632 au faubourg

et 53 en population éparses (11 aux Cloires, 12 à la Berge, 9 à la Poncerie, 7 sur la Grange et 14 au Carroir du Gué).

Les 357 maisons et 404 ménages sont ainsi répartis :

205 maisons en ville (240 ménages)

144 au faubourg (156 ménages)

2 aux Cloires (2 ménages), 1 à la Berge, 1 à la Poncerie, 1 sur la Grange et 3 au Carroir du Gué.

**1861** : 1563 habitants.

**1876** : 1555 hab.

**1881** : 1619 hab.

**1891** : 1512 hab.

**1901** : 1530 hab.

Après le bouleversement dans la culture de la vigne et la guerre de 1914, la population a très sensiblement diminué :

**1921** : 1160 hab.

**1931** : 1017 hab.

**1946** : 1083 hab.

**1954** : 1065 hab.

Une lente remontée semble s'amorcer avec le nombre de 1152 habitants pour 1987.

\*\*\*

\*

## **Les métiers à Charost avant 1789**

La majorité des hommes sont laboureurs, surtout vigneron ; les journaliers se louent à la journée pour des travaux de la terre.

Les produits de la terre sont transformés par le farinier, le meunier, le chanvreur, l'huilier, le scieur de long.

Un grand nombre d'artisans sont installés dans la ville. Le cheval a une grande importance dans la vie économique et différentes professions travaillent pour lui et les voitures : le maréchal-ferrant, le charron, le cordier, le bourrelier et le sellier ; le voiturier et le routier se chargent des transports, le toucheur de bœufs mène les attelages.

Pour la construction et l'entretien de la maison, on s'adresse au maçon, au couvreur, au charpentier, au serrurier, au tuilier, au vitrier, au menuisier, au fendeur de bois, au tailleur de pierres.

D'autres artisans fabriquent ou réparent les objets usuels : le tissier en toile (ou tisserand), le cordonnier, le sabotier, le tonnelier, le cardeur, le chaudronnier, le teinturier, le taillandier (qui fabrique des outils et des fers tranchants), le charbonnier, le tailleur d'habits.

Avez-vous faim ou soif ? Allez chez le maître-hostelier, l'aubergiste ou le cabaretier.

Pour les besoins de tous les jours : le boulanger, le boucher, le "chaircuitier" et le marchand-épiciers devront suffire. Le jardin, le champ, la basse-cour et l'étable fournissent une grande partie de la nourriture des familles.

Quelques rares commerçants vous proposent leurs marchandises : le drapier, le chapelier, le quincailler, le marchand de vin, le marchand d'ânes et de chevaux.

Êtes-vous malade ? Pas de médecin. Vous aurez recours au barbier-chirurgien qui vous fera une saignée et qui deviendra chirurgien après 1700, s'occupant de la santé de ses concitoyens. Il en existait deux ou trois simultanément à Charost.

Pas davantage de pharmacien. Un apothicaire préparait et vendait ses remèdes. Un certain Guischard, en son vivant apothicaire à Charost, devait composer d'efficaces potions car il est mort lui-même à 91 ans, en 1715, un record de longévité pour l'époque.

Une naissance s'annonce : c'est la matrone, plus tard la sage-femme qu'on envoie chercher.

Si vous deviez servir chez les autres, vous étiez servante, serviteur, domestique, manœuvre, valet de ferme, valet de charrue.

L'administration royale offrait un certain nombre de débouchés : greffier, huissier, notaire royal, procureur fiscal, praticien (homme de loi), receveur du grenier à sel, garde des bois et chasses du duché, écuyer, sergent royal, meuniers et garçons fariniers des moulins banaux, fournier (chargé de l'entretien des fours banaux), agent des affaires de monsieur le duc, procureur de monsieur le duc, garde de la maîtrise des Eaux et Forêts, intendant de la maison de Charost, cuisinier, jardinier au château.

Le fermier, au sens de fermier général, était un financier chargé du recouvrement des impôts, rôle qui incombait à la famille Baudry, de père en fils à Charost sous l'Ancien régime. Pour les propriétés de l'Église officie le fermier du prieuré. Il y a aussi un précepteur de la jeunesse de Charost qui remplit le rôle d'instituteur.

Enfin, l'Église offrait quelques emplois : outre le domestique du sieur prieur, il y avait des diacres, chantres, sacristains. Le bedeau précède le clergé dans les processions. Les sonneurs, fossoyeurs et sacristains étaient peut-être des emplois bénévoles. Les marguilliers ou fabriciens constituaient le conseil de fabrique de la paroisse ; ils jouissaient en général d'une bonne réputation auprès de leurs concitoyens.

En 1744 apparaît dans les actes des registres paroissiaux la première profession pour une femme : domestique.

\*\*\*

\*

## **Les métiers à Charost après la Révolution**

Le travail de la terre est resté sensiblement le même, avec les mêmes professions mais on voit apparaître le berger, le cultivateur, le propriétaire en tant que profession.

C'est dans l'artisanat et le commerce que de nouveaux métiers font leur apparition au XIXe siècle : plâtrier, tourneur sur bois, ferblantier, bottier, perruquier, teinturier en noir, terrassier, bûcheron, maçon-entrepreneur, salpêtrier, balessier, mécanicien, conducteur de bestiaux, ouvrier en laine. Le boulanger devient boulanger-pâtissier.

Le commerce s'élargit : on voit s'établir des marchands poëlliers, bijoutiers, ciersgiers, merciers, beurriers, faïenciers, marchands de charbon, d'étoffe, de bois, marchand-colporteur, épiciers-billardiers, marchand de fil et de galon, marchand ambulant raccommodeur de tamis, brocanteur, fripier, revendeur et revendeuse (revente au détail ou d'occasion).

Le buraliste-débiteur de tabac, sur le seuil de sa boutique, voit passer le facteur-messager, le facteur de ville et le facteur rural ; ce dernier part chaque jour à pied dans la campagne, il croise au hasard de ses tournées "le cantonnier sur la route".

La demoiselle de la Poste aux lettres fréquente l'instituteur et les institutrices, publiques ou privées. La fonction publique offre aussi les postes de receveur de l'Enregistrement, juge de paix, commissaire de police, percepteur, porteur de contraintes (actes de poursuite contre un débiteur).

Au sergent royal succède le gendarme et le notaire royal devient notaire public. On trouve aussi des gardes particuliers et des gardes forestiers. La municipalité offre des emplois de garde-vignes, garde-champêtre, tambour de ville, tambour-afficheur.

La sage-femme devient sage-femme accoucheuse et garde-malade (elle est chargée de prévenir les autorités d'un décès). Le terme de médecin ou docteur en médecine apparaît vers 1840, comme celui de pharmacien.

Si vous aviez les moyens, vous pouviez être rentier ou rentière, mais si la fortune ne vous avait pas souri, il ne vous restait plus qu'à être officiellement mendiant !

Au milieu du siècle dernier, voici un charbonnier, un coutelier, et comme il vaut mieux avoir plusieurs cordes à son arc, un café-épicier, un vigneron-cabaretier, un perruquier-musicien !

À la fin du siècle, après les dégâts causés par le phylloxéra, il y a moins de vigneron, mais des vignerons-cultivateurs, des journaliers ou ouvriers vignerons, des journaliers-agricoles.

Les femmes, de domestiques ou ménagères, deviennent filles salariées, buandières à lessives ou lavandières, et surtout couturières et lingères, profession de beaucoup de jeunes filles à la fin du XIXe siècle.

La petite industrie fait son apparition : la fabrique de balais Proux emploie ouvriers, ouvrières, contremaîtres ; un charpentier et un gardien sont attachés à la fabrique.

Les croquets Aubert continuent leur fabrication. On voit s'installer un fabricant de fromages, un fabricant de biscuits et un confiseur (maisons Nérand, Guillemin).

Des nouveaux commerces se créent : marchand de marée, de volailles, de charbon, limonadier, horloger, coiffeur, chiffonnier, hôteliers et hôtelières, courtier en grains, vannier, entrepreneur de battages.

Voici des représentants de commerce, des gérants de maisons de commerce ("Caiffa"), des chauffeurs.

Parmi la population ouvrière apparaissent des mécaniciens, des métallurgistes. Le terme d'employé fait son apparition : dans les postes, à la perception ; voici l'agent d'assurances, et toujours le clerc de notaire ou d'huissier.

La construction de la voie ferrée emploie des poseurs à la voie, des garde-barrières, un chef de gare, des employés du chemin de fer, un commissionnaire à la gare pour le transport et la livraison des colis.

En ce qui concerne le travail des femmes à domicile, au début de ce siècle, voici des culottières, giletières, confectionneuses, matelassières, brodeuses, maroquinières (travail des porte-monnaie). Outre les lavandières, blanchisseuses et cuisinières, voici la bonne d'hôtel, la femme de chambre, la femme de ménage, la femme de service aux écoles, la dactylo, la vendeuse. La mercière et la modiste vendent colifichets et chapeaux – sortir nu-tête ne se fait pas ! – pour agrémenter la toilette féminine.

Une grande partie de ces métiers sont aujourd'hui disparus, mais qui ne retrouvera pas dans cette évocation le souvenir d'un grand-père, d'une arrière-grand-mère, d'un parent ou d'un voisin ?

\*\*\*

\*